



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

MASTER RECHERCHE

DIPLOMÉS 2006

*Que sont-ils
devenus ?*

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université Rennes 2) qui ont réalisé l'envoi des questionnaires et la saisie informatique des données.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS.....	7
I. Profil des répondants	8
A. Variable « sexe »	8
B. Âge au moment de l'inscription en Master 2	8
C. Nationalité	8
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du Master	9
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence	9
B. Principaux diplômes obtenus avant l'entrée en Master 2	10
C. La formation de Master recherche	10
D. Durée des études universitaires, Master 2 inclus	11
CHAPITRE II : LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS.....	13
I. Situation 6 mois après l'obtention du Master	15
II. Situation 18 mois après l'obtention du Master.....	16
III. Évolution du taux de chômage	17
CHAPITRE III : LES POURSUITES D'ÉTUDE APRÈS LE MASTER	19
I. Poursuite d'études uniquement en 2006-2007 (N + 1)	21
II. Poursuite d'études de 2006 à 2008 (N + 1 et N + 2).....	22
III. Reprise d'études en 2007-2008 (N + 2)	23
CHAPITRE IV : LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI	25
I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du Master.....	26
II. Modalités d'insertion professionnelle	26
A. Temps de latence du premier emploi	26
B. Modalités d'accès à l'emploi.....	27

III. Caractéristiques de l'emploi	28
A. Nature du contrat de travail	28
B. Durée du temps de travail	29
C. Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	30
D. Salaire net mensuel	31
IV. Lieu d'exercice de l'emploi	34
A. Localisation de l'emploi	34
B. Structure de l'employeur	36
C. Taille de l'entreprise	36
D. Domaine d'activité de l'employeur	36
V. Adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité du Master	38
VI. Adéquation entre l'emploi exercé et le niveau de formation	39
VII. Projection à 6 mois concernant l'activité professionnelle	39
 CHAPITRE V : LA RECHERCHE D'EMPLOI	 41
I. Durée de la recherche d'emploi	42
II. Domaine de la recherche d'emploi	42
III. Périmètre de la recherche d'emploi	42
 CONCLUSION	 43
GLOSSAIRE	45
Zoom sur la variable « sexe »	47
Zoom sur la variable « Domaine de formation du Master »	51
Annexe : Les poursuites d'études après l'obtention du Master	65

INTRODUCTION

Le Master 2 Recherche constitue la 2^e année du cursus Master, orientation recherche.

Créé en avril 2002 pour répondre à l'harmonisation des formations dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la 1^{re} promotion a vu le jour à la rentrée 2004-2005. Il remplace le Diplôme d'Études Approfondies (DEA), diplôme national à finalité recherche. L'objectif d'un master recherche est essentiellement de donner une bonne formation aux chercheurs. Il ouvre en effet la voie à la préparation d'une thèse.

Cette étude régionale, réalisée par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS), porte sur la deuxième promotion de Master 2 recherche : celle de 2005-2006.

Les diplômés ont été interrogés en mars 2008 sur leur devenir après l'obtention de leur diplôme en 2006.

Chacune des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute Bretagne) a réalisé l'envoi des questionnaires, le recueil des données et les relances (postales et, ou téléphoniques), ainsi que la saisie informatique des questionnaires. L'ORESBS a réalisé l'analyse de cette étude régionale.

Cette enquête porte sur les 96 spécialités de Master recherche ouvertes à la rentrée 2005-2006 dans chaque université. 1 030 diplômés ont été interrogés. 667 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 65 %.

D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés dans cette étude portent uniquement sur la population répondante (65 %).

Afin d'améliorer la représentativité de notre échantillon de répondants, nous avons procédé à des redressements basés sur une caractéristique significative de la population interrogée : la variable « nom de l'établissement du Master 2 ».

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par secteur de formation.

L'analyse permet de dégager 5 grands thèmes :

- la présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
- leur situation 6 mois et 18 mois après l'obtention de leur diplôme (II),
- les poursuites d'études après l'obtention du Master (III),
- la situation professionnelle des diplômés en emploi au moment de l'enquête (IV),
- la recherche d'emploi (V).

Chapitre I

PRÉSENTATION
DES RÉPONDANTS

I // PROFIL DES RÉPONDANTS

A. VARIABLE SEXE

667 diplômés ont participé à l'enquête, soit 386 femmes (58 %) et 281 hommes (42 %).

Peu de différences existent entre la population répondante et la population interrogée. En effet, les femmes représentent 56,7 % de la population interrogée et les hommes 43,3 %.



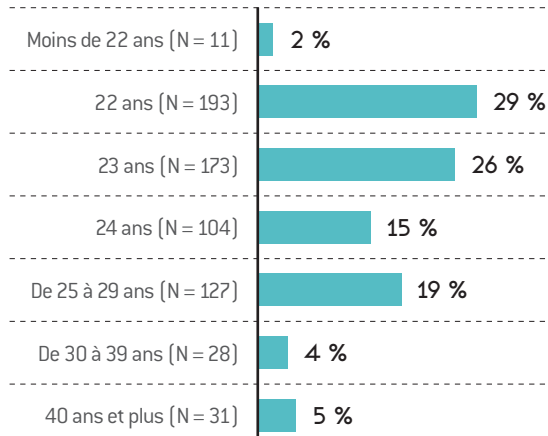
B. ÂGE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN MASTER 2

72 % étaient âgés de moins de 25 ans lors de l'inscription en Master 2.

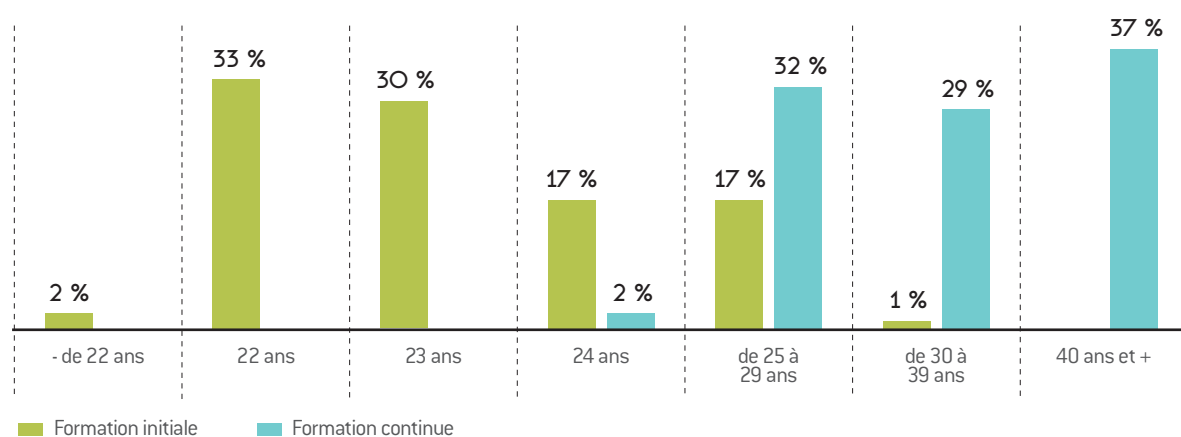
23 % étaient âgés de 25 à 39 ans.

5 % avaient au moins 40 ans, le plus ancien étant âgé de 55 ans.

L'âge médian est de 23 ans.



On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$).



82 % des diplômés inscrits en formation initiale avaient moins de 25 ans lors de l'inscription en Master 2. Leur âge médian est de 23 ans. 66 % des diplômés inscrits en formation continue étaient âgés de plus de 29 ans. Leur âge médian est de 33,5 ans.

C. NATIONALITÉ

91 % des diplômés sont de nationalité française et 9 % de nationalité étrangère. À titre de comparaison, au niveau de l'étude sur les diplômés 2005 de Master recherche, les étrangers représentaient 6 % des répondants.

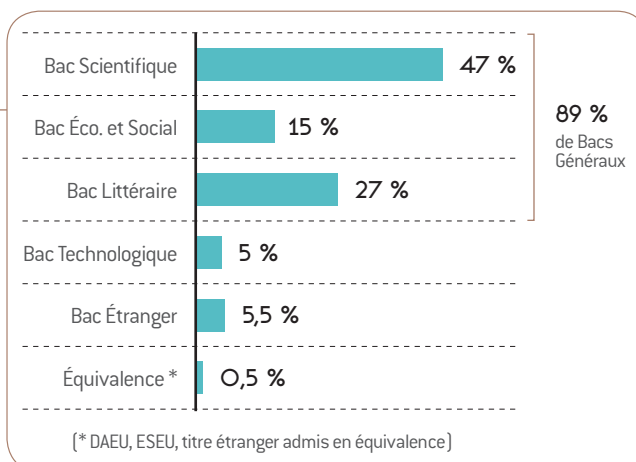
II // PARCOURS D'ÉTUDES JUSQU'À L'OBTENTION DU MASTER

A. DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE ¹

1. Série du bac

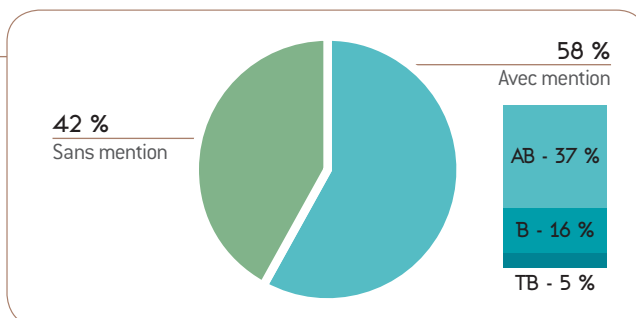
→ 89 % sont titulaires d'un Bac Général. La filière Scientifique est la plus représentée avec 47 % des diplômés (soit 275 sujets). Elle est suivie par la filière Littéraire (27 %) soit 157 individus.

→ 28 individus (5 %) sont titulaires d'un Bac Technologique. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (14 individus) ou un Bac STT (7 individus).



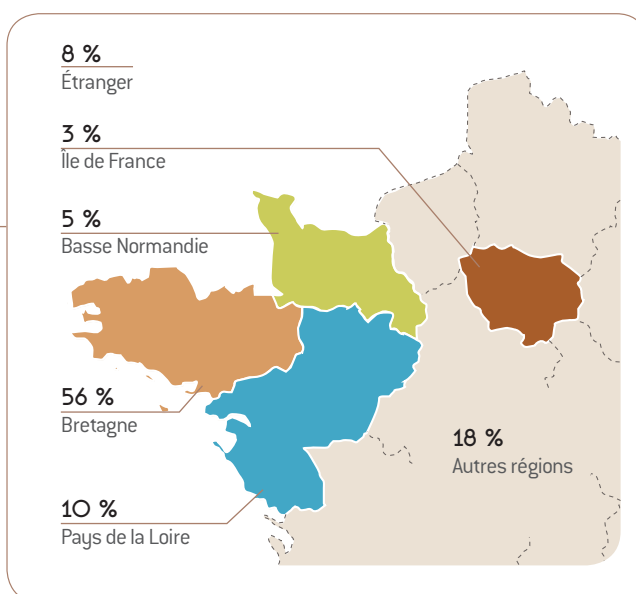
2. Mention au Bac

→ 58 % des répondants ont obtenu leur Bac avec mention. 37 % ont obtenu la mention Assez Bien (AB) et 16 % la mention Bien (B).



3. Région d'obtention du Bac

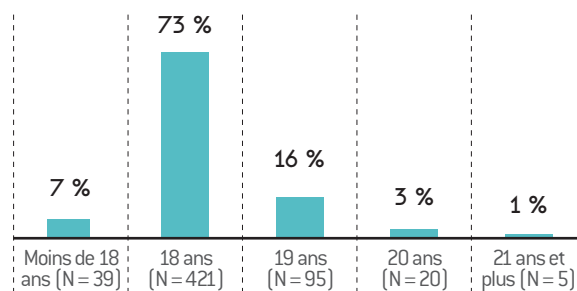
→ 56 % des diplômés ont obtenu leur Bac en Bretagne. 10 % l'ont passé dans la région Pays de la Loire. À noter également la part relativement importante des diplômés ayant obtenu leur Baccalauréat à l'étranger (8 %).



[1] Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés issus de la formation continue (12 % de la population globale) dont le parcours est relativement atypique. Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en Master 2 au titre de la formation initiale.

4. Âge à l'obtention du Bac

→ 80 % ont obtenu leur Bac sans aucun retard (18 ans ou moins) dont 7 % avec au moins un an d'avance. 16 % ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont validé leurs études secondaires à 19 ans.

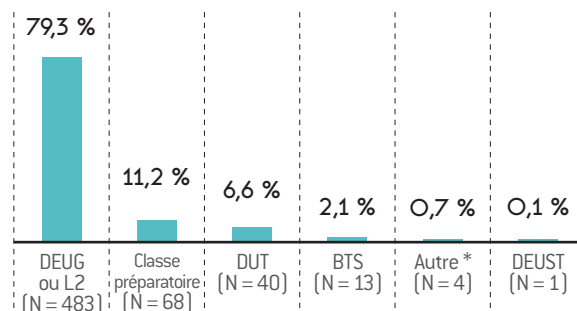


(N = Nombre de répondants)

B. PRINCIPAUX DIPLÔMES OBTENUS AVANT L'ENTRÉE EN MASTER 2 ²

1. Diplôme de niveau Bac + 2

→ 79,3 % des diplômés possèdent un DEUG. Après le Baccalauréat, 11,2 % sont entrés en classe préparatoire. 6,6 % ont obtenu un DUT.

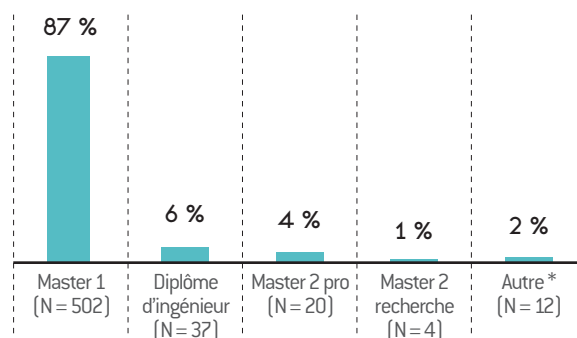


(N = Nombre de répondants)

* Diplôme préparé dans une école spécialisée, diplôme étranger

2. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en 2^e année de Master

→ Avant d'entrer en 2^e année de Master, 87 % des diplômés étaient titulaires d'un Master 1, 6 % possédaient un diplôme d'ingénieur. 4 % avaient déjà obtenu un Master professionnel et 1 % un Master recherche.



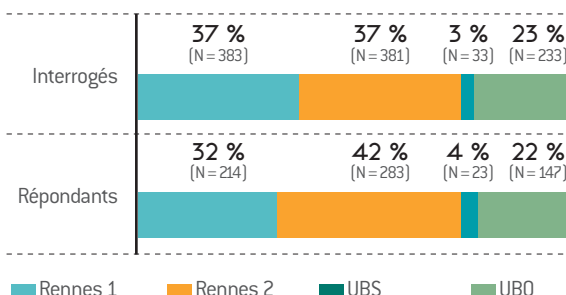
(N = Nombre de répondants)

* Diplôme d'études dentaires, de médecine, de pharmacie, MST...

C. LA FORMATION DE MASTER RECHERCHE ³

1. Établissement de formation de la 2^e année de Master

42 % des répondants ont suivi leur formation de Master à l'Université Rennes 2, 32 % à l'Université de Rennes 1, 22 % à l'UBO et 4 % à l'UBS. Si l'on compare ces résultats avec ceux de la population interrogée, on constate que les diplômés de l'Université de Rennes 1 sont moins nombreux à avoir répondu au questionnaire. Ils sont donc sous-représentés dans l'échantillon de cette étude. Parallèlement, les diplômés de l'Université Rennes 2 ont répondu plus massivement à l'enquête et sont donc sur-représentés.



Nous avons donc procédé à un redressement des données de cette enquête afin d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population interrogée.

(2) Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en 2^e année de Master au titre de la formation initiale.

(3) Cette partie concerne l'ensemble des répondants, qu'ils soient issus de la formation initiale ou de la formation continue.

2. Classement des spécialités de 2^e année de Master en secteur de formation

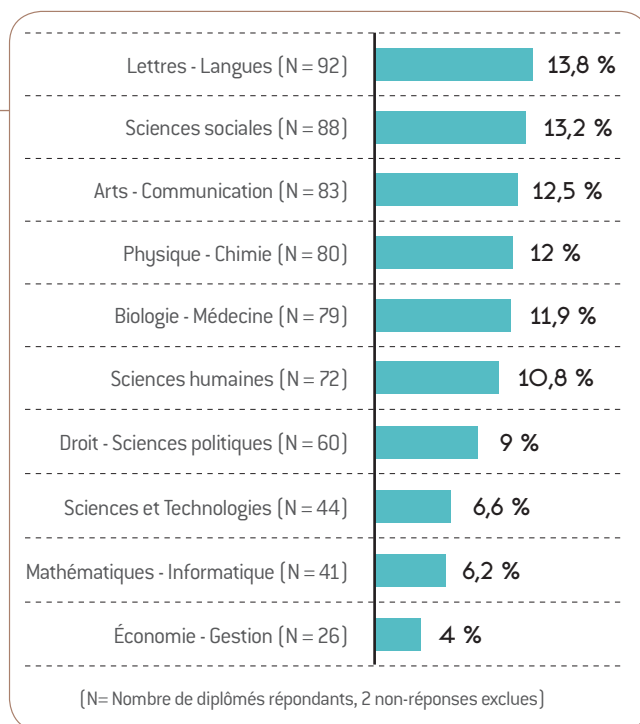
Afin de faciliter l'analyse, nous avons regroupé les 96 Masters recherche en 10 secteurs de formation⁴.

Les secteurs de formation les plus importants en terme d'effectif sont :

- Lettres - Langues : 92 individus, soit 13,8 % des répondants,
- Sciences Sociales : 88 individus (13,2 %),
- Arts - Communication : 83 individus (12,5 %).

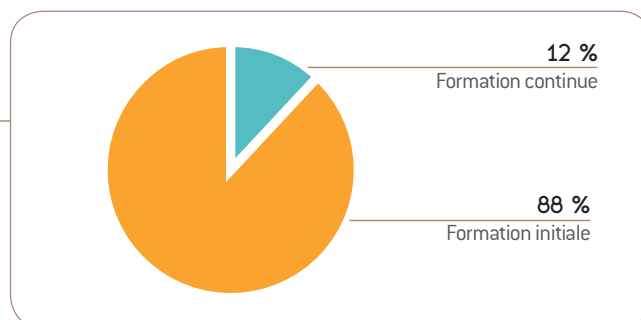
Sur la promotion précédente (diplômés 2005), les secteurs de formation les plus représentés étaient :

- *Biologie - Médecine* : 82 individus soit 14,1 % des répondants,
- *Physique - Chimie* : 76 individus (13 %),
- *Sciences Sociales* : 74 individus (12,7 %).



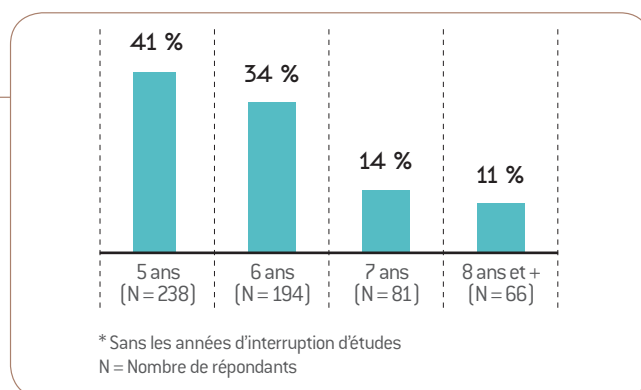
3. Régime d'inscription en 2^e année de Master

- 88 % ont suivi leur Master au titre de la formation initiale. 12 % étaient inscrits en formation continue (soit 85 diplômés). Dans cette promotion, le pourcentage d'inscrits en formation continue a augmenté de 4,5 % comparé aux diplômés 2005.



D. DURÉE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES, MASTER 2 INCLUS^{5*}

- 41 % ont obtenu leur Master sans aucun retard soit 5 ans après le baccalauréat (au niveau des diplômés 2005, ils étaient 37 %). 34 % ont mis 6 ans pour obtenir leur Master, ils étaient également un tiers dans la promotion précédente.



[4] Nous avons réalisé une fiche technique pour chaque secteur de formation. Y sont présentés les intitulés de Master ainsi que les principales données pour chaque domaine.

[5] Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale.

Chapitre II

DEVENIR DES
DIPLÔMÉS

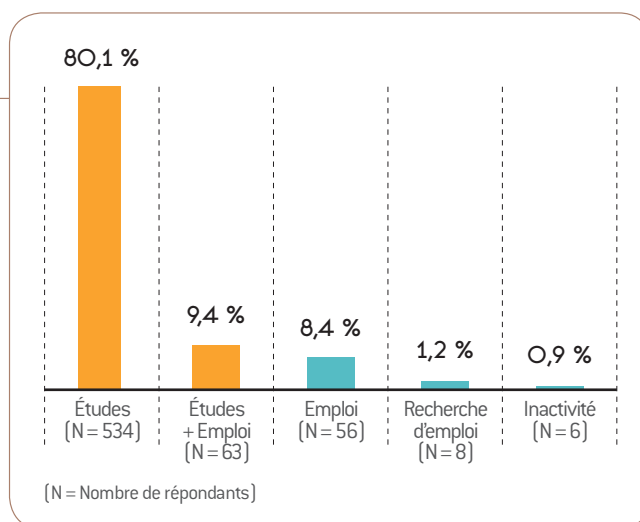
Ce graphique présente la situation des diplômés 2006 avant l'entrée en 2^e année de Master

Seuls 10,5 % n'étaient pas en poursuite d'études avant l'entrée en Master 2. Parmi eux, 8,4 % occupaient un emploi.

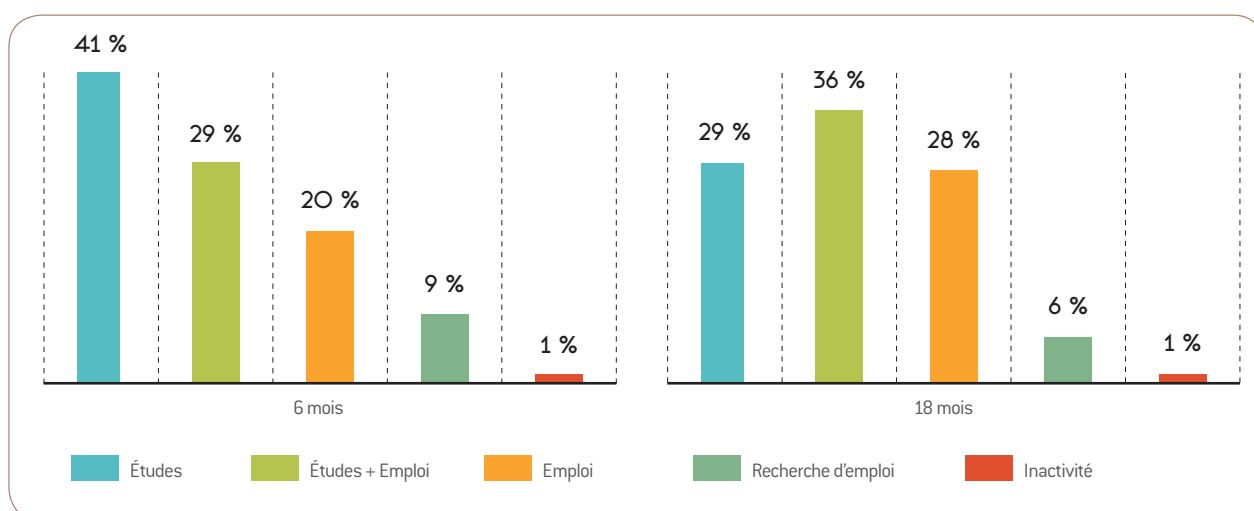
Pendant les études de 2^e année de Master, 236 individus sur les 667 répondants (35,4 %) ont occupé un emploi.

Les principaux postes occupés concernent :

- des postes d'enseignants ou de tuteur (26 %)
- des emplois dans le domaine du commerce (21 %)
- des postes de surveillant de lycée (11 %)...



Le graphique suivant présente cette fois l'évolution de la situation des diplômés depuis l'obtention du Master.



La part des diplômés en poursuite d'études est passée de 70 % à 6 mois à 65 % à 18 mois, diminuant ainsi de 7 %.

Toutefois, 29 % des diplômés poursuivant des études à 6 mois exerçaient également un emploi en parallèle. À 18 mois, le pourcentage de diplômés en situation d'« études + emploi » a progressé pour atteindre 36 %.

De même, la part des diplômés en emploi a progressé de 40 %.

Les parties suivantes décrivent plus en détail les situations à 6 et 18 mois.

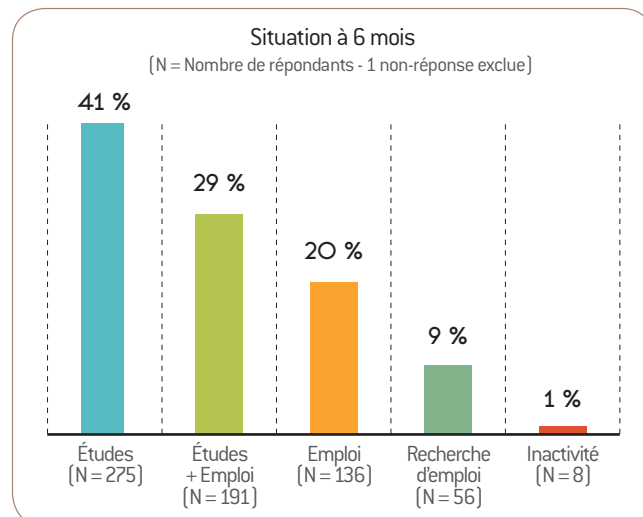
I // SITUATION 6 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

→ 6 mois après l'obtention du Master Recherche, les diplômés sont majoritairement en poursuite d'études⁶ (70 % soit 466 individus).

20 % des répondants (136 individus) exercent une activité professionnelle.

56 individus (8 %) sont à la recherche d'un emploi.

La part des diplômés en poursuite d'études a progressé de 14,7 % comparé à la promotion 2005. À l'inverse, le pourcentage de diplômés 2006 en emploi a diminué de 13 % par rapport à l'étude précédente (sur les diplômés 2005).



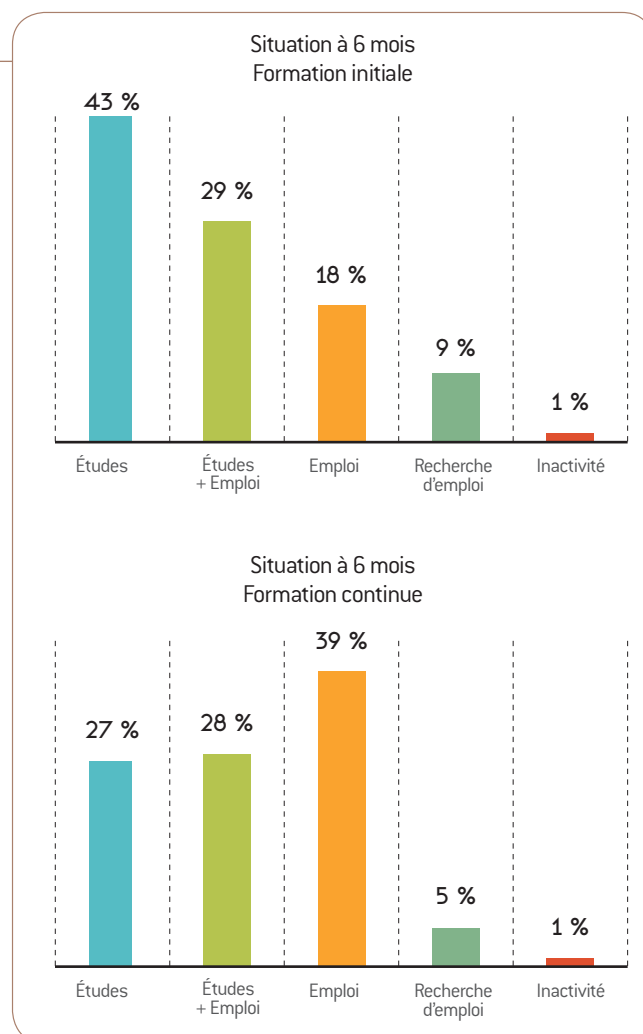
Selon le régime d'inscription en 2^e année de Master

On constate d'importantes disparités selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$). Toutefois, il convient de nuancer les données concernant le public issu de la formation continue. En effet, leur effectif étant très faible (85 diplômés), leurs résultats sont présentés uniquement à titre indicatif.

33 diplômés issus de la formation continue (39 %) sont en emploi 6 mois après le Master, contre seulement 18 % pour les inscrits en formation initiale. Parmi ces derniers, 72 % poursuivent des études.

Le taux de poursuite d'études a progressé de 14,3 % au niveau des diplômés issus de la formation initiale comparé à la promotion précédente, (passant de 63 % pour les diplômés 2005 à 72 % dans cette promotion). Cette progression atteint 41 % chez les diplômés en formation continue (au niveau des diplômés 2005, ce taux était de 39 %, il est de 55 % dans cette promotion).

À l'inverse, la part des diplômés en emploi décroît de 10 % entre les deux promotions pour les formations initiales (passant de 20 % à 18 %). Cette diminution est de 18,7 % au niveau des formations continues (48 % pour la promotion 2005, elle chute à 39 % chez les diplômés 2006).



[6] 191 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. Parmi ces 191 diplômés, 145 étaient inscrits en Doctorat.

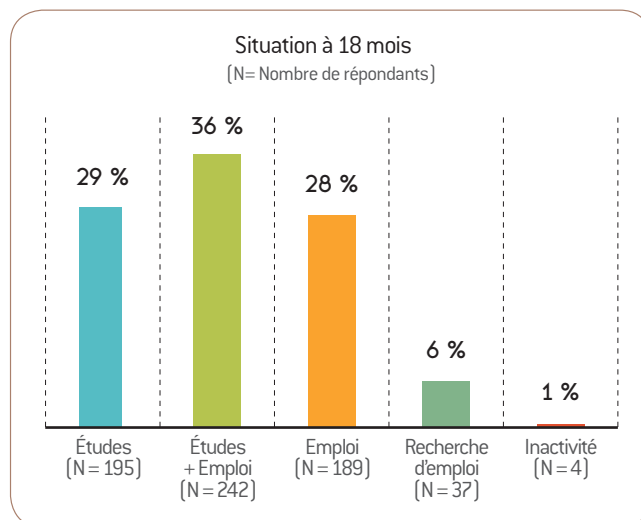
II // SITUATION 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

18 mois après l'obtention de leur diplôme,
→ 65 % des répondants (437 individus) poursuivent des études⁷.

28 % des diplômés (189 individus) exercent une activité professionnelle.

37 individus (6 %) sont à la recherche d'un emploi.

La part des diplômés en poursuite d'études 18 mois après, a progressé de 18,7 % comparé à la promotion 2005. À l'inverse, le pourcentage de diplômés 2006 en emploi a diminué de 16,4 % par rapport à l'étude précédente (sur les diplômés 2005).



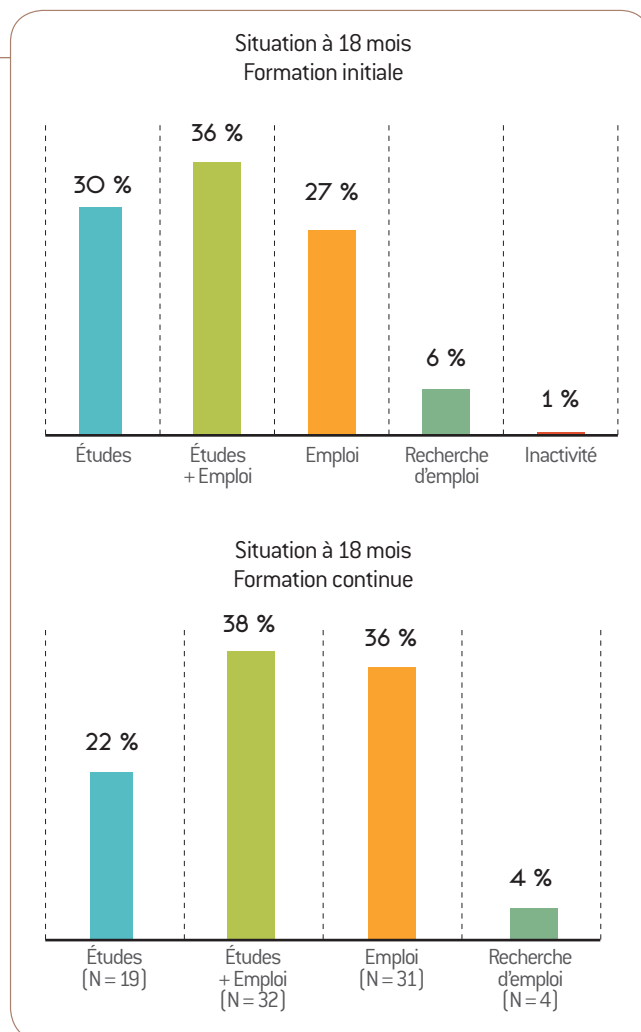
Selon le régime d'inscription en 2^e année de Master

18 mois après l'obtention du Master, l'écart entre les diplômés issus de la formation initiale et ceux issus de la formation continue s'est quelque peu resserré.

Toutefois, les diplômés issus de la formation continue sont toujours plus nombreux à exercer un emploi (37 % contre 27 %). Parallèlement, ceux de formation initiale sont majoritairement en poursuite d'études (66 %).

Le taux de poursuite d'études pour les diplômés issus de la formation initiale a progressé de 17,8 %, si nous comparons les résultats obtenus entre les 2 promotions 2005 et 2006. Égal à 56 % en 2005, il atteint 66 % dans cette promotion. Cette progression est égale à 25 % chez les diplômés de formation continue (Au niveau de la promo 2005, ce taux était de 48 %, il est de 60 % chez les diplômés 2006).

À l'inverse, la part de diplômés en emploi décroît de 18,2 % entre les deux promotions pour les formations initiales (passant de 33 % à 27 %). Cette diminution est de 13,9 % au niveau des formations continues (43 % étaient en emploi dans la promotion 2005, la part des diplômés 2006 en emploi est de 37 %).



[7] 242 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. Parmi ces 242 diplômés, 178 étaient inscrits en Doctorat. Parmi les diplômés travaillant pendant le Doctorat, 63 % exerçaient un emploi en lien direct avec la thèse (attaché temporaire vacataire d'enseignement, moniteur, chargé d'enseignement).

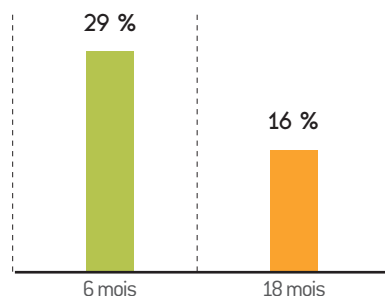
III // ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE ⁸

6 mois après l'obtention du Master, le taux de chômage atteint 29 % de la population active. 18 mois après, 16 % des actifs sont à la recherche d'un emploi. Dans la promotion précédente (diplômés 2005) le taux de chômage représentait 38 % de la population active.

Pour les diplômés ayant suivi leur 2^e année de Master au titre de la formation initiale, le taux de chômage atteint 34 % à 6 mois. Il a été divisé par 2 pour atteindre 18 % à 18 mois.

Ce taux de chômage chez les diplômés issus de la formation initiale a diminué comparé à celui de la précédente promotion (ce taux était de 42 % à 6 mois chez les diplômés 2005 et de 21 % 18 mois après la sortie de Master).

Évolution du taux de chômage



[8] Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

Chapitre III

LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER

516 individus ont poursuivi des études⁹ après le Master, soit 77 % de répondants.

On n'observe aucune variation de taux de poursuite d'études selon la variable « sexe ». En revanche, ce taux diffère selon les variables « régime d'inscription en 2^e année de Master » et « nationalité » :

→ 82,5 % des diplômés issus de formation initiale (480 individus) ont poursuivi des études après le Master contre 56 individus issus de la formation continue (66 %).

→ Nous avons calculé, à titre d'information, le taux de poursuite d'études pour les 59 diplômés de nationalité étrangère. Bien que l'effectif concerné soit très faible, il est intéressant de noter que 52 d'entre eux ont poursuivi des études après l'obtention du Master, soit 88 %. 41 d'entre eux ont poursuivi 2 années d'études (soit, à titre d'information, 69,5 % contre 57 % pour les diplômés de nationalité française).

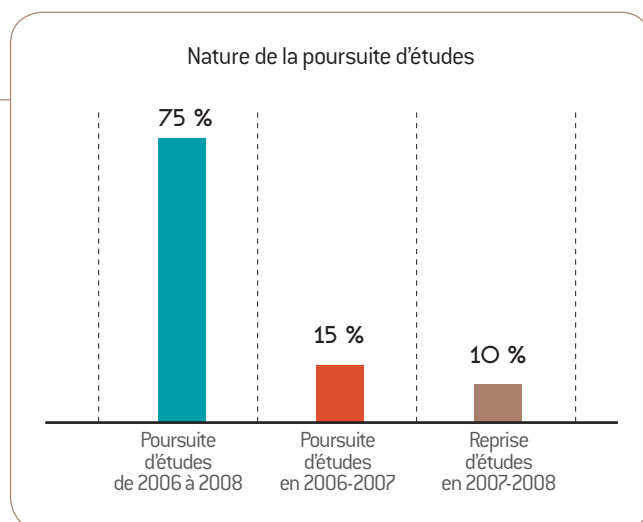
Nous avons dressé une typologie des différents types de poursuites d'études après le Master :

→ **Poursuite d'études uniquement en 2006-2007**

($N^* + 1$) : 80 individus. Au moment de l'enquête (18 mois après l'obtention du Master), 64 d'entre eux exerçaient un emploi, 13 en recherchaient un et 3 étaient inactifs.

→ **Reprise d'études en 2007-2008** ($N^* + 2$) : 50 individus. 6 mois après l'obtention du Master 2, 34 occupaient un emploi, 11 en recherchaient un et 5 étaient inactifs. On peut donc supposer que les difficultés d'insertion rencontrées après l'obtention du Master représentent un facteur important dans leur choix de reprendre des études.

→ **Deux années de poursuite d'études de 2006 à 2008** ($N^* + 1$ et $N^* + 2$) : 386 individus. 66 % préparaient un Doctorat.



(* N correspond à l'année universitaire de la formation de 2^e année de Master. L'année $N + 1$ équivaut donc à l'année suivante, soit 2006-2007 et $N + 2$ correspond à l'année 2007-2008).

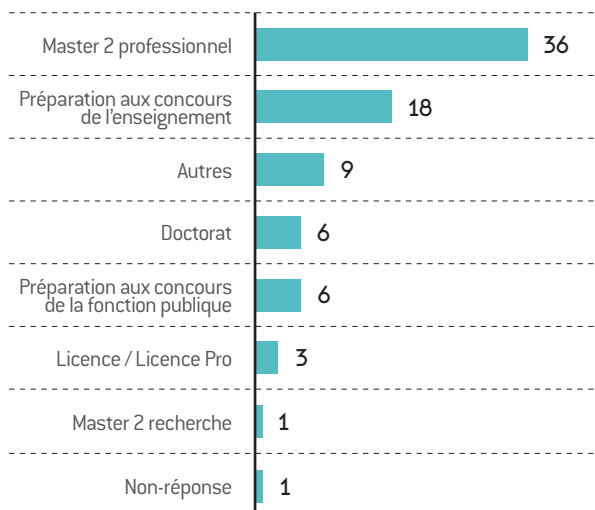
Vous retrouverez en annexe I les intitulés d'études répartis en fonction de cette typologie.

[9] Sont également pris en compte dans cette partie les diplômés qui exerçaient parallèlement un emploi et dont la poursuite d'études était l'activité principale.

I // POURSUITE D'ÉTUDES UNIQUEMENT EN 2006-2007 (N + 1)

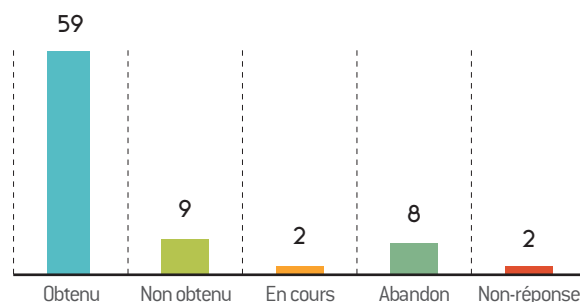
Sur les 80 diplômés en poursuite d'études uniquement en 2006-2007, 36 individus (45 %) étaient inscrits en 2^e année de Master professionnel. 18 individus (22,5 %) préparaient les concours de l'enseignement.

Études poursuivies en 2006-2007 (en effectif)



59 ont réussi leurs examens (74 %), 9 ont échoué et 2 ne connaissaient pas encore leur résultat au moment de l'enquête. 8 ont abandonné en cours d'année.

Résultats en 2006-2007 (en effectif)



REGARD SUR LES DIPLÔMÉS EN « ÉTUDES + EMPLOI » EN 2006-2007

Parmi ces 80 diplômés, 15 exerçaient un emploi en parallèle à leurs études :

→ Majorité d'emplois « temporaires »

8 ont des Contrats à Durée Déterminée, 3 occupent des emplois stables, 1 a un contrat de collaboration et 3 n'ont pas précisé leur type de contrat.

6 d'entre eux travaillaient à temps plein, 5 occupaient un temps partiel et 4 n'ont pas précisé leur temps de travail.

→ Principaux secteurs d'activité de l'employeur :

Éducation (5)

Administration publique (2)

Services collectifs, sociaux et personnel (2)...

→ Des emplois en lien direct avec la formation suivie

Pour 12 d'entre eux, l'emploi exercé est en lien avec l'enseignement.

II // POURSUITE D'ÉTUDES DE 2006 À 2008 (N + 1 ET N + 2)

Parmi les diplômés ayant poursuivi 2 années d'études,

66 % étaient inscrits en Doctorat.

17 % se préparaient aux concours de l'enseignement.

Au moment de l'enquête, la majorité des individus n'avait pas reçu leurs résultats d'examens.

Études poursuivies en 2007-2008

Doctorat	66 %
Préparation au concours de l'Enseignement	17 %
Préparation aux concours de la fonction publique	4 %
Formation Juridique	4 %
Master 2 professionnel	3 %
Autres	2 %
Master 1	1 %
Master 2 recherche	1 %
Licence	1 %
Formation Ingénieur	1 %

ZOOM SUR LE DOCTORAT

Parmi les diplômés ayant poursuivi deux années d'études après l'obtention du Master, 66 % étaient inscrits en Doctorat.

- 53 % (136 individus) ont obtenu un financement pour préparer leur doctorat.

- 63 % (162 individus) exerçaient un emploi tout en préparant leur thèse.

→ Principaux financements obtenus :

- 49 % (67 sujets) bénéficiaient d'une allocation de recherche du Ministère de la Recherche.

- 17,6 % (24 sujets) étaient doctorants salariés de la fonction publique.

- 6,6 % (9 sujets) avaient un contrat CIFRE.

- 6,6 % (9 sujets) ont obtenu une bourse d'autres organismes de recherche (INSERM, INRIA...)...

→ Des emplois en lien direct avec le Doctorat

Pour 66 % des doctorants, l'emploi exercé est en lien avec l'enseignement (attaché temporaire vacataire d'enseignement, moniteur, chargé d'enseignement, professeur).

→ Majorité d'emplois « temporaires »

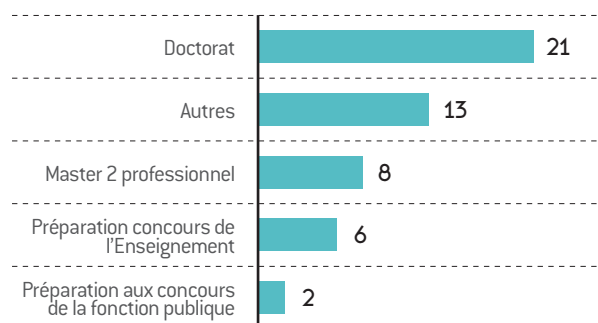
64 % exercent un emploi temporaire. 61 % travaillent dans la Fonction Publique d'État. 47,5 % travaillent dans le domaine de l'éducation.

III // REPRISE D'ÉTUDES EN 2007-2008 (N + 2)

Sur les 50 diplômés en reprise d'études, 21 individus (42 %) préparaient un Doctorat. 13 se sont réorientés vers une autre formation (BTS, Diplôme d'ingénieur, CAP, PGCE...).

Au moment de l'enquête, la majorité des individus n'avait pas reçu leurs résultats d'examens.

Études poursuivies en 2007-2008 (en effectif)



Chapitre IV

LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

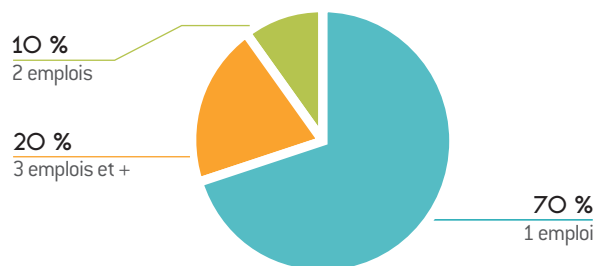
Les informations traitées dans cette partie portent sur les diplômés exerçant un emploi 18 mois après l'obtention du Master (189 individus, soit 28,3 % de notre effectif global). Parmi ces diplômés, 126 d'entre eux (66,7 %) n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention du Master et 63 diplômés (33,3 %) ont suivi des études pendant une année supplémentaire en 2006-2007.

Afin de décrire le plus fidèlement la situation professionnelle, les résultats sont présentés distinctement pour les diplômés issus de la formation initiale et pour les diplômés ayant suivi leur Master au titre de la formation continue. Cependant, les diplômés en emploi issus de la formation continue représentent seulement 31 individus. Les résultats les concernant sont donc présentés uniquement à titre d'information.

I // NOMBRE D'EMPLOIS OCCUPÉS DEPUIS L'OBTENTION DU MASTER

→ 7 diplômés sur 10 ont occupé un seul emploi depuis l'obtention du Master. Cette situation était identique dans la précédente promotion.

On n'observe aucune disparité significative selon le régime d'inscription en Master.

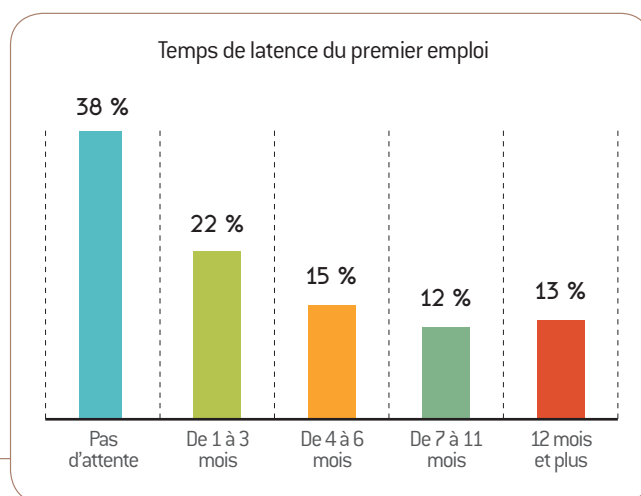


II // MODALITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. TEMPS DE LATENCE DU PREMIER EMPLOI ¹⁰

Nous avons exclu de cette question sur le temps de latence du 1^{er} emploi les individus qui travaillaient avant de s'inscrire en Master 2 et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme. De même, les répondants qui ont poursuivi des études après l'obtention du Master n'ont pas été pris en compte dans le calcul de cet item.

→ Ainsi, 75 % des répondants ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 7 mois. 38 % d'entre eux ont obtenu leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master.



[10] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Master et la date de recrutement.

B. MODALITÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Le tableau ci-dessous présente les modalités d'accès au 1^{er} emploi et aux emplois suivants¹¹.

	Le 1 ^{er} emploi	Les emplois suivants
Candidature spontanée	21,2 %	23,6 %
Relations personnelles	16,4 %	18,1 %
Concours	15,0 %	9,7 %
Annonce Internet	12,7 %	8,3 %
À la suite de stages	9,9 %	9,7 %
ANPE-APEC	8,9 %	2,8 %
Offre d'emploi publiée sur le site de l'entreprise	5,2 %	6,9 %
Autre	5,2 %	9,7 %
Annonce papier	2,3 %	5,6 %
Intérim	1,9 %	2,8 %
Création - reprise d'entreprise	0,9 %	
Cabinet de recrutement	0,4 %	2,8 %
Total	100 %	100 %

→ Concernant le 1^{er} emploi : l'envoi de candidatures spontanées (21,2 %) et les relations personnelles (16,4 %) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi. Pour les diplômés 2006 de Master, l'obtention d'un concours (15 %) est le troisième moyen qui leur a permis de trouver leur premier poste. Dans la précédente promotion, les concours (23,8 %) étaient le principal moyen d'accès à l'emploi.

→ Pour les emplois suivants : l'envoi de candidatures spontanées (23,6 %), les relations personnelles (18,1 %) sont les principaux moyens d'accéder à l'emploi.

Les modalités d'accès au 1^{er} emploi varient selon le régime d'inscription.

	Formation initiale	Formation continue
Candidature spontanée	21,1 %	3
Relations personnelles	15,1 %	5
Concours	14,6 %	10
Annonce Internet	13,0 %	3
À la suite de stages	10,8 %	2
Autre	8,6 %	1
ANPE-APEC	5,4 %	2
Offre d'emploi publiée sur le site de l'entreprise	5,4 %	1
Annonce papier	2,7 %	
Intérim	2,2 %	
Création - reprise d'entreprise	0,5 %	1
Cabinet de recrutement	0,6 %	1
Total	100 %	29 (en effectif) ¹²

Pour les diplômés issus de la formation initiale, l'envoi de candidatures spontanées (21,1 %), les relations personnelles (15,1 %) et l'obtention d'un concours (14,6 %) arrivent en tête des moyens utilisés. Plus d'un tiers des diplômés de formation continue (10 individus sur 29) ont accédé à leur 1^{er} emploi suite à l'obtention d'un concours. Toutefois, l'effectif concerné étant faible, ces résultats sont présentés à titre indicatif.

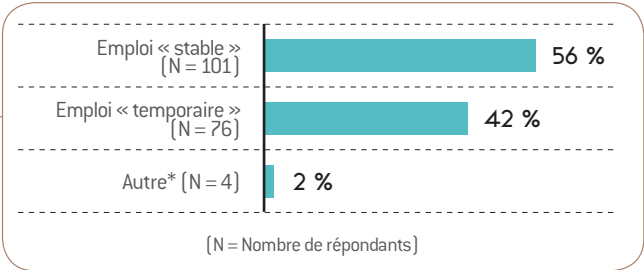
[11] Les emplois suivants correspondent aux diplômés qui ont occupé au moins deux emplois.

[12] Nous avons exclu de l'effectif les 2 non-réponses.

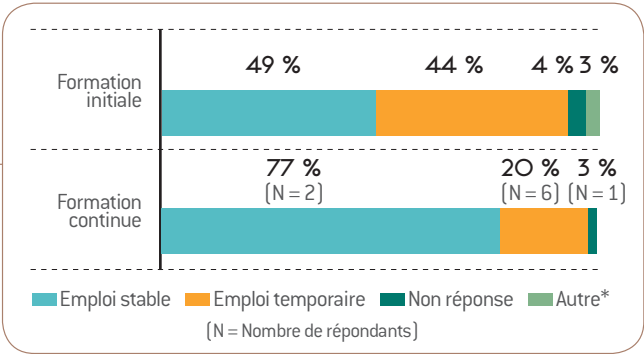
III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

A. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

→ 56 % des diplômés occupent un emploi « stable »
[CDI, titulaire de la fonction publique : 55 %, indépendant : 1 %].
42 % occupent un emploi « temporaire » [CDD, contractuel fonction publique : 37 %, Intérim : 2 %, Contrats aidés : 3 %].

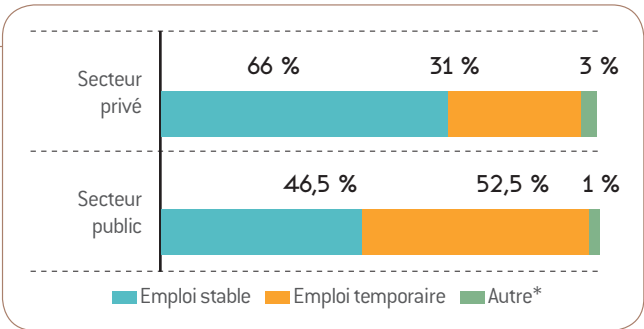


Les diplômés issus de la formation continue sont sur-représentés dans les emplois « stables » (77 %). Toutefois, leur effectif étant très faible, les résultats les concernant sont donnés uniquement à titre indicatif.



Le contrat de travail varie selon le type de structure.

→ 2 diplômés travaillant dans le secteur privé sur 3 occupent un emploi « stable ». En revanche, dans le secteur public, la part des emplois temporaires reste importante avec 52,5 % (ce taux atteignait 45 % pour les diplômés 2005).



* Correspond à des contrats de collaboration ou des contrats en free-lance.

Le tableau ci-dessous présente la nature du contrat de travail en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70 %),
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^e emploi (30 %).

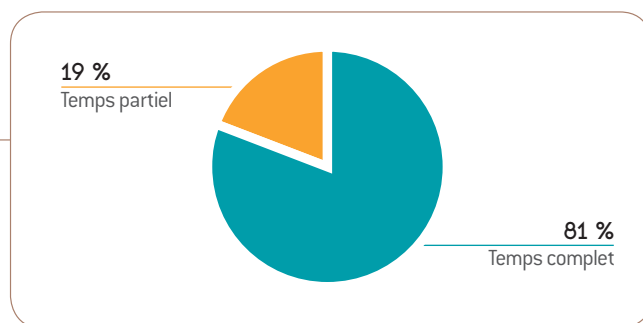
Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Emploi « stable »	60 %	18 %	47 %	↗ [+ 161 %]
Emploi « temporaire »	39 %	76 %	47 %	↘ [− 38 %]
Autre*	1 %	6 %	6 %	=
Total	100 %	100 %	100 %	

Parmi les diplômés ayant déjà changé de poste, la part d'emplois « stables » a très fortement augmenté, passant de 19 % pour le 1^{er} emploi à 47 % pour l'emploi actuel. Néanmoins, le changement d'emploi ne leur a pas permis d'atteindre le taux observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (60 % d'emplois stables).

B. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

→ 81 % des diplômés travaillent à temps complet.
19 % (35 individus) ont signé un contrat à temps partiel.



5 individus n'ont pas précisé la durée de leur temps partiel.

La quotité médiane correspond à 50 %. Les emplois à temps partiel renseignés se répartissent de la façon suivante :

- Inférieur à 50 % : 6 individus (20 %),
- Égal à 50 % : 13 individus (43 %),
- Supérieur à 50 % : 11 individus (37 %).

Parmi les 35 diplômés travaillant à temps partiel, 1 exerce un autre emploi en complément de son emploi principal.

La durée du temps de travail varie peu selon le régime d'inscription en Master 2.

19 % des diplômés issus de la formation initiale travaillent à temps partiel. Ce taux est de 17 % chez les diplômés issus de la formation continue. Toutefois, cela concerne seulement 5 individus sur 31. Ce pourcentage est donc donné uniquement à titre indicatif.

Le tableau ci-dessous présente la durée du temps de travail en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70 %),
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^e emploi (30 %).

Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

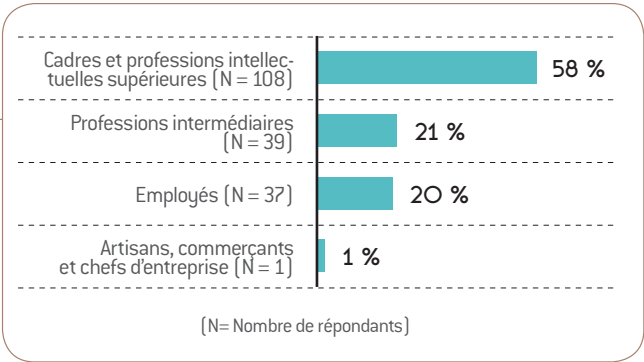
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Temps complet	83,5 %	68,5 %	76 %	↗ (+ 11 %)
Temps partiel	16,5 %	31,5 %	24 %	↘ (-24 %)
Total	100 %	100 %	100 %	

Parmi les diplômés ayant déjà changé de poste, la part des emplois à temps partiel a diminué, passant de 31,5 % pour le 1^{er} emploi à 24 % pour l'emploi actuel. Toutefois, le changement d'emploi ne leur a pas permis d'atteindre le taux observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (16,5 % d'emplois à temps partiel).

C. CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CSP)

→ 58 % des diplômés se classent dans la CSP
« Cadres et professions intellectuelles supérieures »,

21 % appartiennent à la CSP « Professions intermédiaires »
et 20 % à la catégorie « Employés ».



Le tableau ci-dessous présente la catégorie socioprofessionnelle en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70 %),
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^e emploi (30 %).

Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

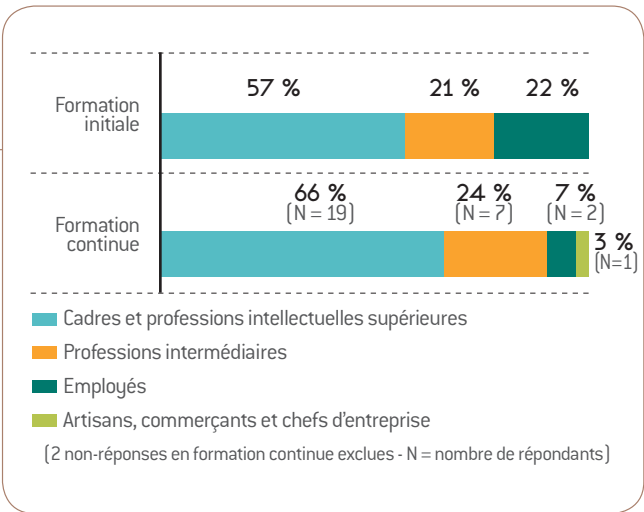
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 %			
Cadres et professions intellectuelles supérieures	66 %	31 %	42 %	↗ (+35 %)
Professions intermédiaires	17,3 %	28 %	29 %	↗ (+4 %)
Employés	15,7 %	39 %	29 %	↘ (-26 %)
Ouvriers		2 %		↘
Total	100 %	100 %	100 %	

Parmi les diplômés ayant déjà changé d'activité, le taux d'emplois « cadres » a augmenté (+ 35 %), passant de 31 % pour le 1^{er} emploi à 42 % pour l'emploi actuel. Dans le même temps, la part des postes de catégorie « employés » a diminué (- 26 %) pour atteindre 29 % des emplois occupés 18 mois après l'obtention du Master. Nous pouvons donc en déduire que le changement d'emploi leur a permis d'améliorer leur statut. Toutefois, le taux d'emploi « cadres » (42 %) reste inférieur à celui observé chez les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (66 % d'emplois « cadres »).

La catégorie socioprofessionnelle varie selon le régime d'inscription en Master 2.

→ Ainsi, l'accès au statut de « cadre » est plus fréquent chez les individus issus de la formation continue (66 % contre 57 % pour les diplômés inscrits en formation initiale).

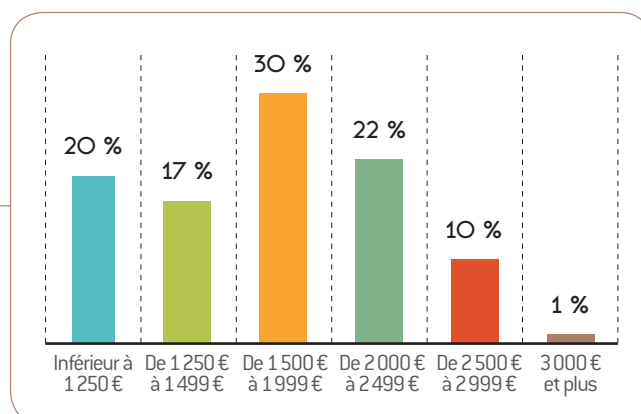
Toutefois, rappelons que seuls 31 diplômés ont suivi la formation de Master 2 au titre de la formation continue. Leurs résultats sont donc présentés uniquement à titre d'information.



D. SALAIRE NET MENSUEL

Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

→ 18 mois après l'obtention du Master, les diplômés perçoivent un salaire net mensuel médian de 1 700 €



Le tableau ci-dessous présente le salaire net mensuel de l'emploi en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70 %),
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^e emploi (30 %).

Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Salaire net mensuel médian	1 800 €	1 100 €	1 423 €	↗

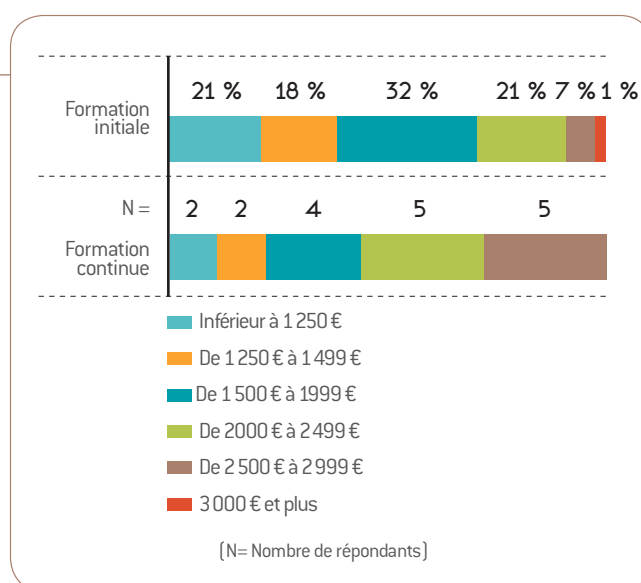
Parmi les diplômés ayant changé d'emploi, le salaire net mensuel médian a augmenté de 323 €, passant de 1 100 € pour le 1^{er} emploi à 1 423 € pour l'emploi exercé au moment de l'enquête. Néanmoins, malgré cette nette augmentation, leur salaire médian est toujours inférieur à celui observé chez les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (1 800 €).

→ Selon la variable « régime d'inscription en 2^e année de Master »

On observe de très nettes disparités selon le régime d'inscription en Master.

Pour les répondants issus de la formation initiale, le salaire net mensuel médian est de 1 630 €. Chez les diplômés ayant suivi leur Master au titre de la formation continue, il atteint 2 000 €.

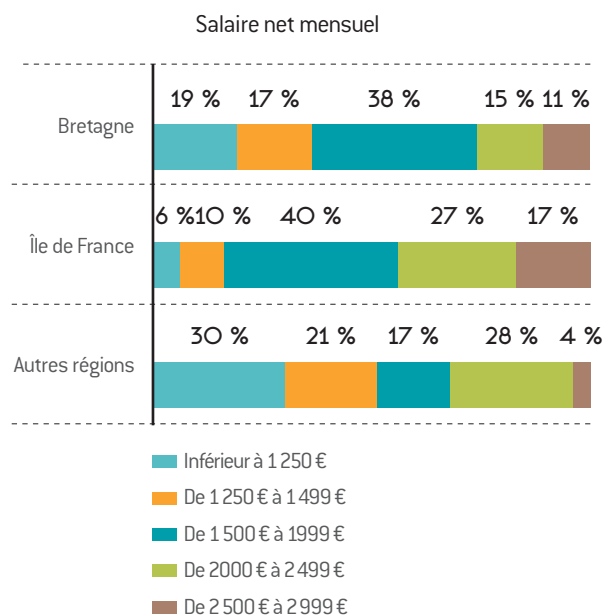
Étant donné l'effectif réduit concernant les diplômés inscrits en formation continue, leurs résultats sont donnés uniquement à titre indicatif.



→ Selon la variable « localisation de l'emploi »

La rémunération varie fortement en fonction de la localisation de l'emploi.

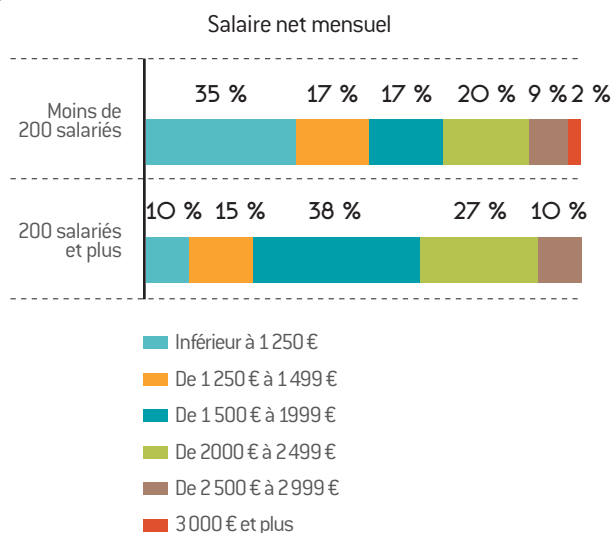
Le salaire net mensuel médian atteint 1 900 € en Île-de-France. Il est de 1 600 € en Bretagne et 1 485 € dans les autres régions.



→ Selon la variable « taille de l'entreprise »

Le salaire net mensuel diffère selon la taille de l'entreprise.

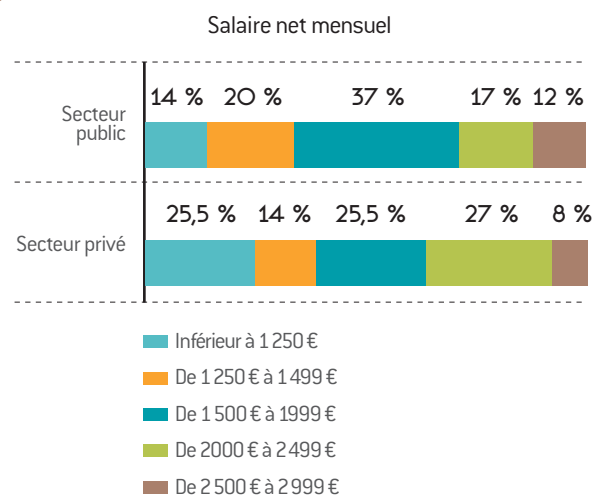
Le salaire net mensuel médian est plus élevé dans les grandes entreprises (200 salariés et plus) où il atteint 1 800 €. Il est de 1 414 € dans une entreprise de moins de 200 salariés.



→ Selon la variable « structure de l'employeur »

On observe des différences de salaire importantes selon le type de structure.

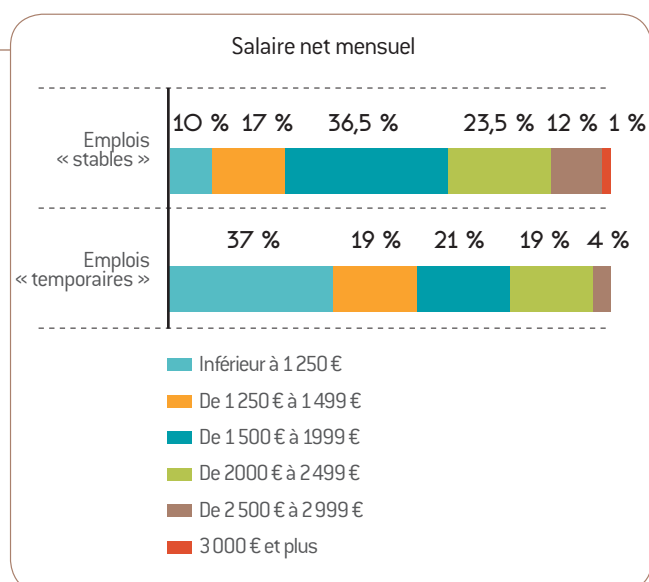
Les diplômés travaillant dans une structure privée perçoivent un salaire net mensuel médian de 1 700 €. Il est légèrement inférieur dans le secteur public avec 1 625 €.



→ Selon la variable « contrat de travail »

On observe des disparités salariales importantes selon le type de contrat de travail.

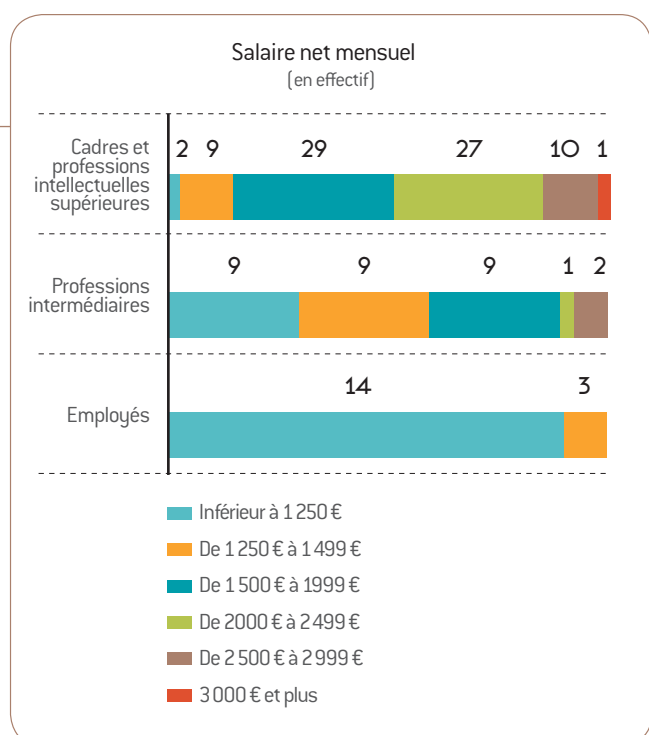
Le salaire net mensuel médian des diplômés en emploi « stable » atteint 1 800 € alors que pour ceux en emploi « temporaire », il est de 1 370 €.



→ Selon la variable « catégorie socioprofessionnelle »

Le salaire net mensuel varie fortement selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi.

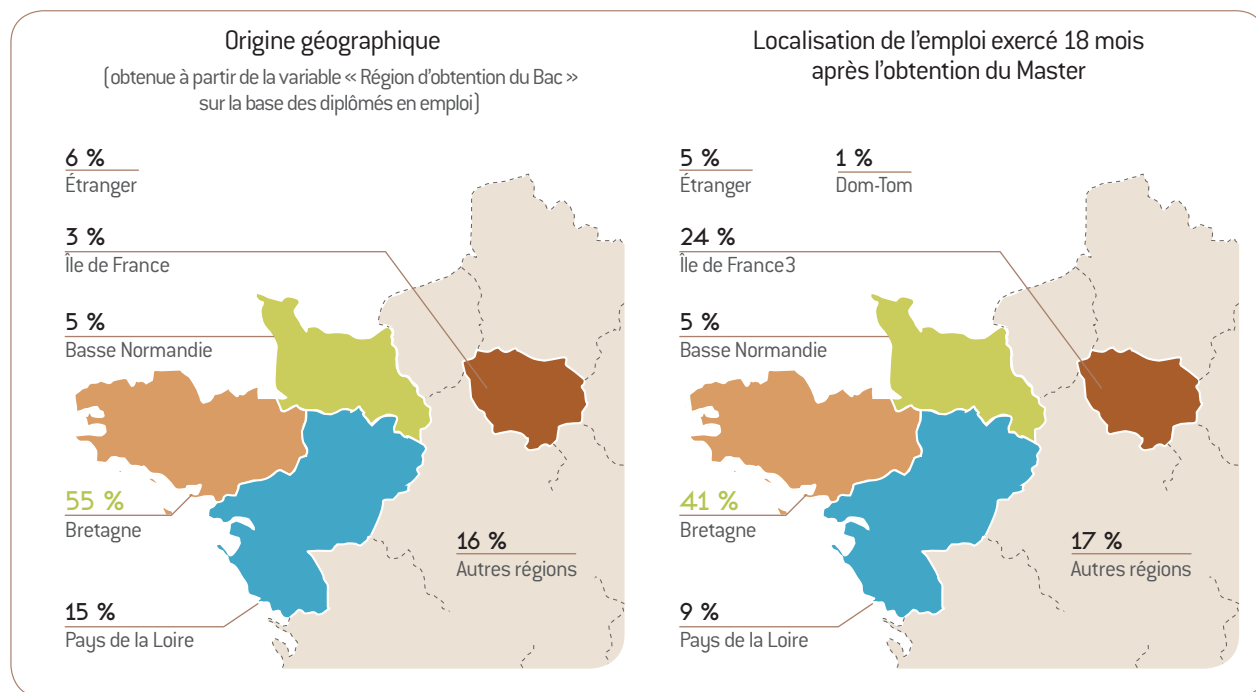
Le salaire net mensuel médian des « cadres » s'élève à 1 940 €. Il est de 1 400 € pour la CSP « professions intermédiaires ». Il atteint seulement 1 100 € pour les « employés ».



IV // LIEU D'EXERCICE DE L'EMPLOI

A. LOCALISATION DE L'EMPLOI

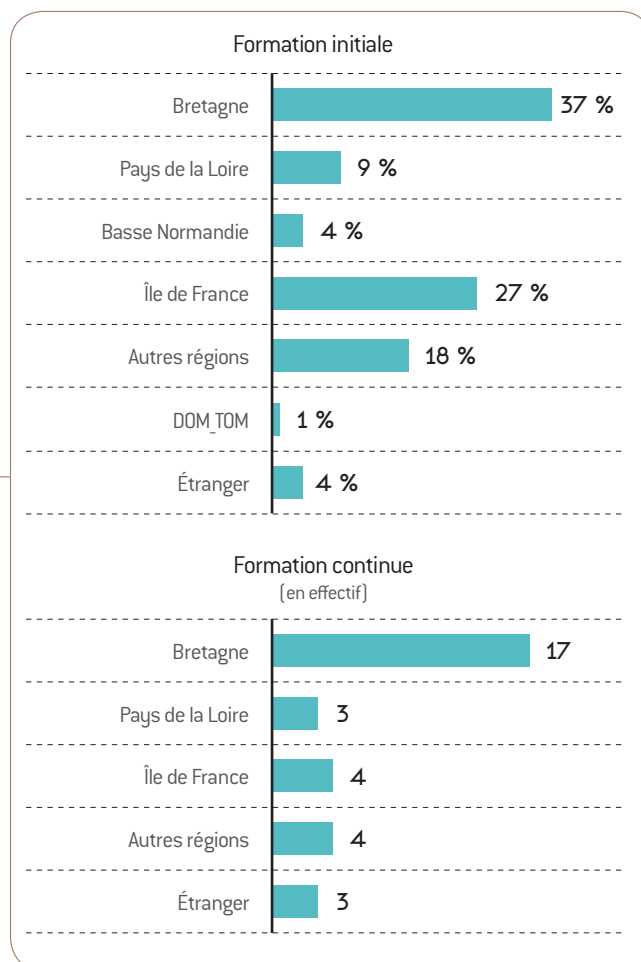
18 mois après l'obtention de leur Master, 41 % des diplômés exercent leur emploi en Bretagne¹³.



Si l'on compare ces données avec l'origine géographique des diplômés, on constate que les mobilités se font essentiellement au profit de la région Ile-de-France. En effet, 24 % des diplômés travaillent en région parisienne alors qu'ils sont seulement 3 % à être originaire d'Ile-de-France (soit un solde migratoire de + 21 % pour l'Ile-de-France).

Le lieu d'exercice de l'emploi varie nettement selon le régime d'inscription en Master 2.

17 diplômés sur les 31 issus de la formation continue (55 %) travaillent en Bretagne (contre 37 % pour les formations initiales). Ainsi, la mobilité géographique est plus importante chez les diplômés issus de la formation initiale : ils sont notamment 27 % à travailler en Île-de-France (contre 13 % pour ceux de formation continue). Toutefois, leur effectif étant très faible, les résultats concernant les diplômés inscrits en formation continue sont donnés uniquement à titre indicatif.



[13] Dont 18 % en Ile-et-Vilaine, 11 % dans le Finistère, 6 % dans le Morbihan et 6 % dans les Côtes-d'Armor.

Le tableau ci-dessous présente la localisation de l'emploi en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70 %),
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^e emploi (30 %).

Figurent dans le tableau ci-dessous, les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Évolution
Bretagne	42 %	50 %	37 %	↘ (– 26 %)
Île de France	25 %	18 %	23 %	↗ (+ 28 %)
Autres régions	27 %	26 %	35 %	↗ (+ 35 %)
Étranger	6 %	6 %	5 %	↘ (– 17 %)
Total	100 %	100 %	100 %	

Parmi les diplômés ayant changé de poste, la part des emplois localisés en Bretagne a diminué (– 26 %), passant de 50 % pour le 1^{er} emploi à 37 % pour l'emploi actuel. Dans le même temps, la part des emplois localisés dans les autres régions s'est accrue, passant de 26 % pour le 1^{er} emploi à 35 % 18 mois après l'obtention du Master.

Nous avons examiné les conditions d'insertion selon la localisation de l'activité professionnelle¹⁴.

Type de contrat de travail	Bretagne	Île-de-France	Autres régions	Ensemble
Emplois stables	45 %	70 %	63 %	57 %
Emplois temporaires	54 %	26 %	37 %	41 %
Autres	1 %	4 %		2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Temps de travail	Bretagne	Île-de-France	Autres régions	Ensemble
Temps complet	74 %	89 %	84 %	81 %
Temps partiel	26 %	11 %	16 %	19 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Catégorie socioprofessionnelle	Bretagne	Île-de-France	Autres régions	Ensemble
Cadres et professions intellectuelles supérieures	53 %	64 %	62 %	58 %
Professions intermédiaires	26 %	16 %	16 %	20 %
Employés	21 %	20 %	20 %	21 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise			2 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Salaire	Bretagne	Île-de-France	Autres régions	Ensemble
Salaire net mensuel médian	1 600 €	1 900 €	1 485 €	1 400 €

Il semble que la mobilité géographique améliore les conditions d'emplois. En effet, les jeunes diplômés qui ont quitté la région accèdent plus fréquemment au statut cadre que les jeunes travaillant en Bretagne.

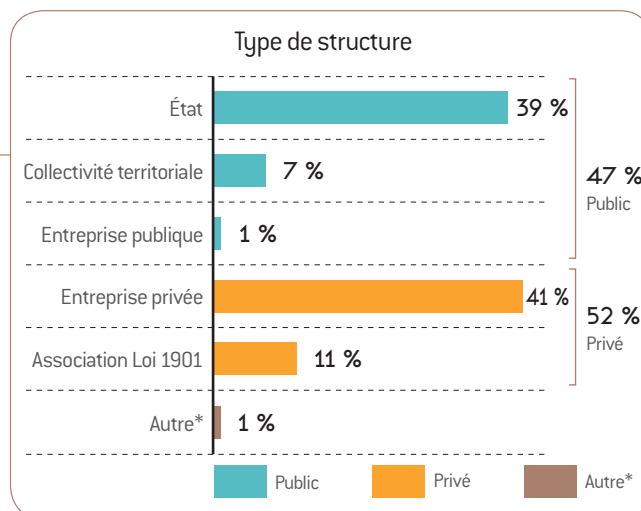
Travailler en région parisienne n'a pas seulement des répercussions bénéfiques sur la rémunération. Cela a également des conséquences positives sur la stabilité de l'emploi (70 % d'emplois stables), le temps de travail (89 % de temps complet) et l'accès au statut cadre (64 % d'emplois cadres).

[14] Nous n'avons pas représenté dans ce tableau les individus travaillant à l'étranger car leur effectif est très faible (seulement 11 individus).

B. STRUCTURE DE L'EMPLOYEUR

→ 52 % travaillent dans le secteur privé et 47 % dans le secteur public.

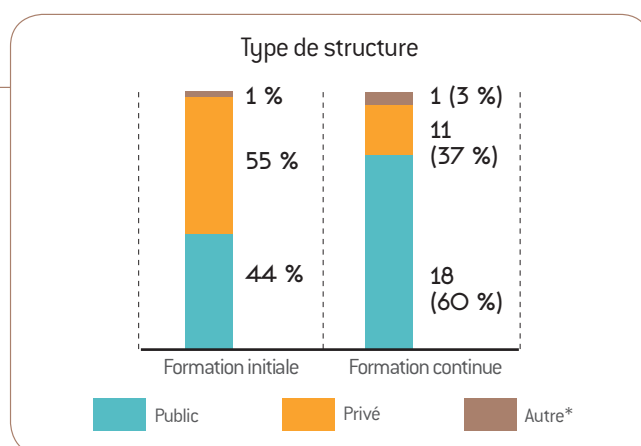
Les entreprises privées sont les principaux employeurs des jeunes diplômés de Master recherche (41 %). Ensuite, nous trouvons les services de l'État (39 %).



On observe des disparités en fonction du régime d'inscription en Master 2.

55 % des diplômés issus de la formation initiale travaillent dans le secteur privé. À l'inverse, 60 % des diplômés de Master issus de la formation continue (18 individus) travaillent dans des structures publiques (17 exercent leur emploi au sein de la Fonction Publique d'État).

Toutefois, rappelons que seuls 31 diplômés inscrits en formation continue exercent un emploi 18 mois après l'obtention du diplôme. Leurs résultats sont donc donnés uniquement à titre indicatif.

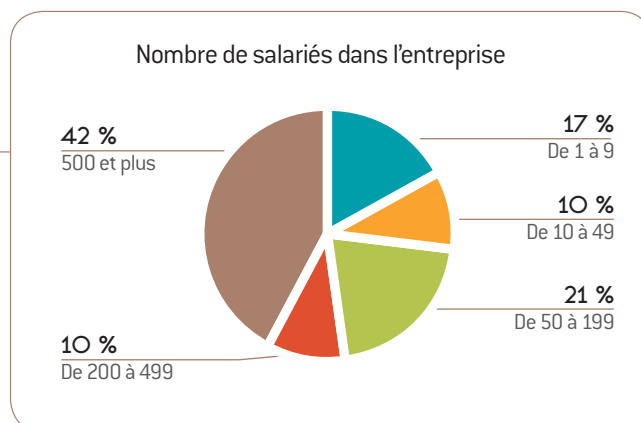


* Correspond à des sociétés d'économies mixtes

C. TAILLE DE L'ENTREPRISE

Plus de 2 diplômés sur 5 travaillent dans une entreprise qui compte au moins 500 salariés.

27 % travaillent dans une structure de moins de 50 salariés.



D. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

Concernant le domaine d'activité de l'employeur, nous faisons référence à la classification de la Nomenclature d'Activités Française (NAF).

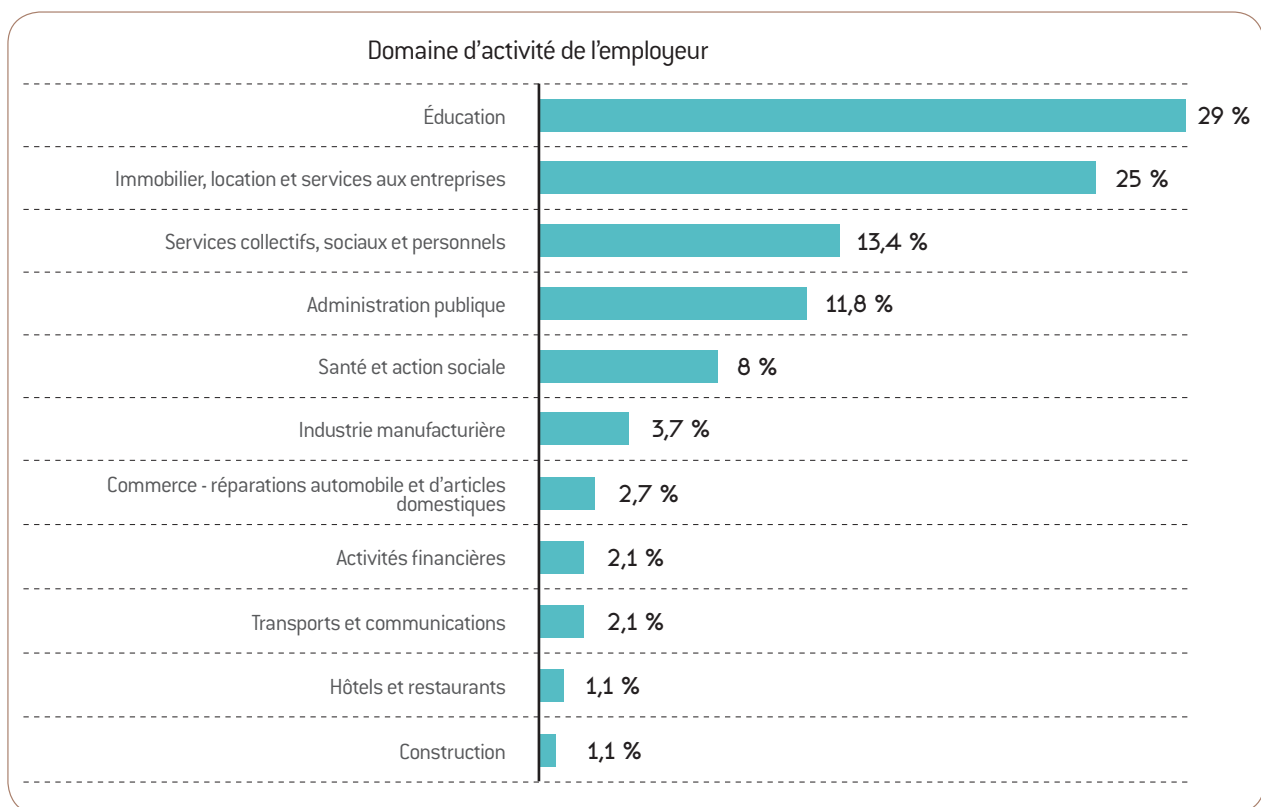
29 % des diplômés travaillent dans le domaine de l'éducation.

Un quart des diplômés exerce leur activité dans le domaine « Immobilier, location et services aux entreprises ». Pour permettre une analyse plus fine, nous avons découpé ce domaine d'activité en catégories.

Ainsi, la majorité d'entre eux travaille dans les catégories suivantes :

- Informatique (32 %),
- Recherche et Développement (15 %),
- Publicité, communication, marketing, institut de sondage (11 %).

L'administration publique (hors éducation) emploie 12 % des diplômés.



Nous avons examiné les conditions d'insertion selon la poursuite d'études ou non après le Master.

	Pas de poursuite d'études	Un an de poursuite d'études [en 2006-2007]	Ensemble
Type de contrat de travail			
Emplois stables	60 %	48 %	56 %
Emplois temporaires	39 %	47 %	42 %
Autres	1 %	5 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %
Temps de travail			
Temps complet	81 %	81 %	81 %
Temps partiel	19 %	19 %	19 %
Total	100 %	100 %	100 %
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres et professions intellectuelles supérieures	62 %	52 %	58 %
Professions intermédiaires	21 %	21 %	21 %
Employés	16 %	27 %	20 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 %		1 %
Total	100 %	100 %	100 %
Salaire			
Salaire net mensuel médian	1 800 €	1 485 €	1 500 €

Il semble que la poursuite d'études après le Master n'améliore pas les conditions d'emplois.

En effet, 60 % des diplômés sans poursuite d'études après le Master occupent des emplois stables contre 48 % chez les jeunes diplômés ayant poursuivi une seule année d'études en 2006-2007. Le temps de travail ne diffère pas en fonction de la poursuite d'études ou non après le Master.

Le pourcentage de cadres et de professions intellectuelles supérieures atteint 62 % chez les diplômés en emploi sans poursuite d'étude après le Master, ce taux est de 52 % pour ceux ayant poursuivi un an d'études après le Master.

Le salaire net mensuel médian est de 1 800 € pour les diplômés sans poursuite d'études après le Master. Il est égal à 1 485 € pour les diplômés ayant poursuivi une seule année d'études après le Master.

→ Les principales raisons de la poursuite d'études sont :

- Obtenir une formation plus professionnalisante : 17,5 %
- Préparer les concours (de l'enseignement...) : 14,3 %
- Se réorienter : 4,8 %
- Obtenir une double compétence ou un complément de formation : 3,2 %...

V // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LA SPÉCIALITÉ DU MASTER

Le taux d'adéquation entre l'emploi et la spécialité de Master atteint 55 %. Il s'agit d'une totale adéquation pour 22 % d'entre eux.

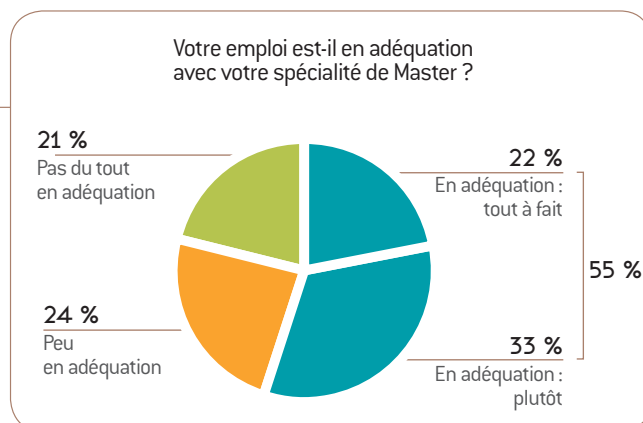
Nous avons calculé ce taux d'adéquation en fonction de diverses variables. Si 60 % des femmes de cette promotion considèrent leur emploi en adéquation avec la spécialité du Master, ce taux chute à 46 % chez les hommes.

Si plus de 2 diplômés sur 3, inscrits par le biais de la formation continue (72 %), considèrent leur emploi en lien avec la spécialité de Master, ce taux n'est que de 51 % pour les diplômés issus de la formation initiale.

En revanche, le taux d'adéquation entre l'emploi et la spécialité de Master est fortement lié aux conditions d'exercice de l'emploi.

En effet, si 60 % des cadres jugent leur emploi en adéquation avec la spécialité du Master, ce taux chute à 44 % chez les employés.

Il atteint 57 % pour les diplômés travaillant à temps complet (contre 47 % pour ceux à temps partiel).

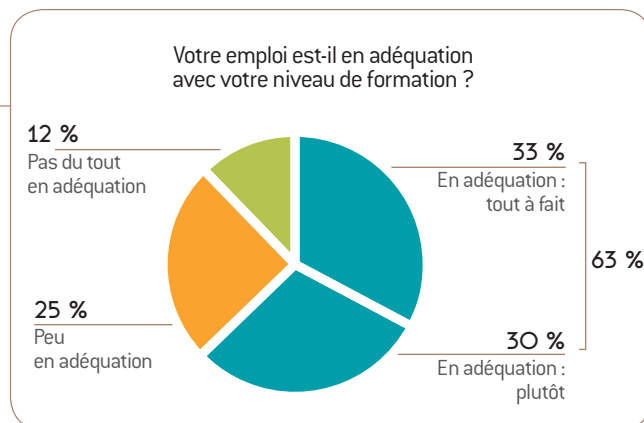


VI // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION

Le taux d'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation atteint 63 %. Il s'agit d'une totale adéquation pour un tiers d'entre eux.

Nous avons calculé ce taux d'adéquation en fonction de diverses variables.

70 % des hommes considèrent leur emploi en adéquation avec leur niveau de formation, ce taux n'est que de 59 % chez les femmes.



On n'observe aucune disparité selon le régime d'inscription en 2^e année de Master.

En revanche, le taux d'adéquation entre l'emploi et la spécialité de Master est fortement lié aux conditions d'exercice de l'emploi.

En effet, si 85 % des cadres jugent leur emploi en adéquation avec le niveau de formation, ce taux chute à 20 % chez les employés.

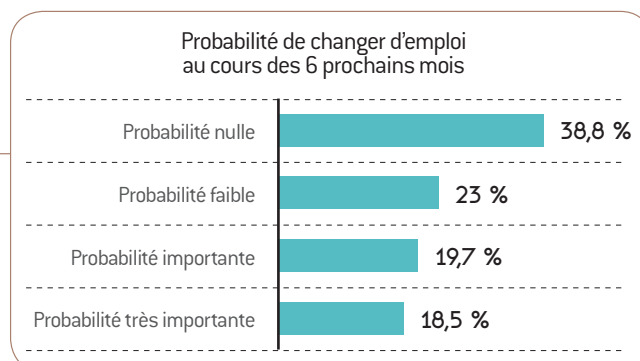
Il atteint 69,5 % pour les diplômés travaillant à temps complet (contre 37 % pour ceux à temps partiel).

Il s'élève à 89 % pour les répondants percevant un salaire compris entre 2 000 € et 2 499 € contre 36 % pour ceux gagnant moins de 1 250 €.

VII // PROJECTION À 6 MOIS CONCERNANT L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

38,8 % des diplômés n'envisagent pas de changer d'emploi au cours des 6 mois suivant l'enquête « probabilité nulle »).

En revanche, 38,2 % considèrent que leur probabilité de changer d'emploi est « importante » voire « très importante ».



Les perspectives d'avenir professionnel varient fortement selon les conditions d'exercice de l'emploi.

→ Selon le salaire net mensuel

62 % des diplômés percevant un salaire net mensuel inférieur à 1 250 € envisagent de changer d'emploi.

Ce taux atteint seulement 27,4 % pour ceux ayant au moins 1 250 € par mois.

→ Selon le type de contrat de travail

37 % des diplômés exerçant un emploi « temporaire » considèrent que leur probabilité de changer d'emploi est très importante.

Ce taux atteint seulement 4 % pour les emplois « stables ».

→ Selon la durée du temps de travail

59 % des individus travaillant à temps partiel envisagent de changer d'emploi au cours des 6 prochains mois (seulement 33 % pour les emplois à temps complet).

→ Selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi

Deux tiers des employés envisagent de changer d'emploi au cours des 6 prochains mois. Un changement d'emploi est envisagé pour 45 % des « professions intermédiaires » et seulement 25 % des « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

→ Selon l'adéquation entre l'emploi exercé et la formation de 2^e année de Master

Parmi les diplômés exerçant un emploi en inadéquation avec leur formation, 46 % envisagent de changer d'emploi. Ce taux est de 31,5 % pour ceux exerçant un emploi en adéquation avec leur formation.

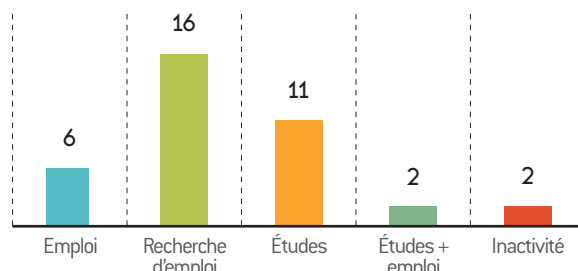
Chapitre V

LA RECHERCHE
D'EMPLOI

37 diplômés (6 %) recherchent un emploi 18 mois après l'obtention du Master. L'effectif étant réduit, les résultats sont présentés en chiffres.

Parmi eux, 16 individus (43 %) étaient déjà à la recherche d'un emploi 6 mois après le Master. 13 individus (35 %) poursuivaient des études. 6 individus (16 %) exerçaient un emploi.

Situation principale à 6 mois (en effectif)

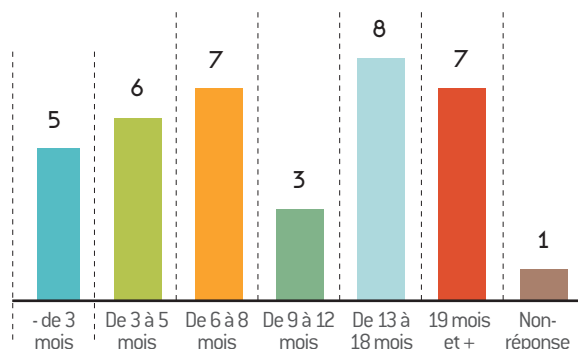


I // DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

→ 30 % sont à la recherche d'un emploi depuis moins de 6 mois, dont 13,5 % depuis moins de 3 mois.

Pour 19 %, la période de chômage est supérieure à 18 mois.

Durée de la recherche d'emploi (en effectif)

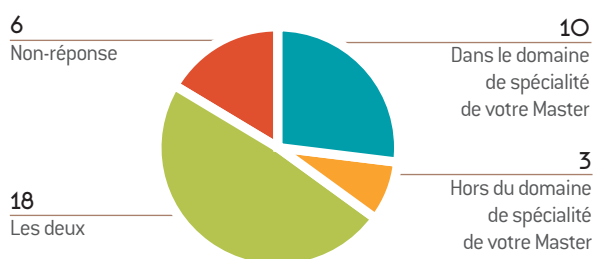


II // DOMAINE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

18 diplômés (49 %) recherchent un emploi à la fois dans le domaine de spécialité de leur Master et en dehors de leur domaine.

10 individus (27 %) ciblent leurs recherches uniquement dans le domaine de spécialité de leur Master.

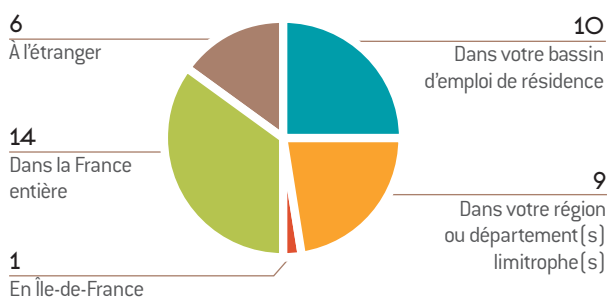
Domaine de la recherche d'emploi (en effectif)



III // PÉRIMÈTRE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

24 % limitent leur zone de recherche à leur région ou département(s) limitrophe(s). 38 % des diplômés élargissent leur recherche à la France entière.

Périmètre de la recherche d'emploi (en effectif)
(Effectif total > 37 car possibilité de réponses multiples)



CONCLUSION

1 030 diplômés de la 2^e promotion de Master recherche (2005-2006) ont été interrogés 18 mois après l'obtention du diplôme. 667 individus ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponses de 65 %.

La population répondante est composée de 42 % d'hommes et 58 % de femmes.

88 % des diplômés ont suivi leur 2^e année de Master au titre de la formation initiale. Leur âge médian lors de l'inscription en Master 2 était de 23 ans.

12 % ont suivi le Master 2 au titre de la formation continue. Leur âge médian lors de l'inscription en Master était de 33,5 ans.

À l'entrée en 2^e année de Master, 90 % d'entre eux étaient étudiants. 8 % étaient salariés. Pendant cette année de Master, 236 individus (35,4 %) exerçaient un emploi en parallèle à cette formation.

Si 7 diplômés sur 10 exercent toujours leur premier emploi au moment de l'enquête, 3 sur 10 ont occupé plusieurs emplois. Pour ces derniers, les conditions d'exercice du premier poste étaient peu favorables : seulement 18 % de diplômés en emplois « stables » et 31 % de « Cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Le changement d'emploi leur a permis d'améliorer significativement leurs conditions d'insertion et de se rapprocher du niveau des diplômés ayant occupé un seul emploi.

La part des emplois « stables » reste néanmoins plus faible chez les diplômés ayant changé d'emploi.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi	
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois
Part des emplois « stables »	60 %	18 %	47 %
Part des emplois à temps complet	83,5 %	68,5 %	76 %
Part des « Cadres et professions intellectuelles supérieures »	66 %	31 %	42 %
Salaire net mensuel médian	1 800 €	1 100 €	1 423 €
Part des emplois localisés en Bretagne	42 %	50 %	37 %
Total	100 %	100 %	100 %

Les conditions d'insertion professionnelle varient selon les variables suivantes : « Sexe »¹⁵, « Domaine de formation »¹⁶ :

→ Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, que de la CSP et du salaire. Ainsi, les hommes perçoivent un salaire net mensuel médian de 1 930 €. Celui des femmes atteint seulement 1 500 €.

→ Les diplômés des secteurs « Mathématiques - Informatique », « Sciences et Technologies », « Physique - Chimie » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes. Leur salaire net mensuel médian atteint au moins 1 750 €.

En revanche, les diplômés ayant suivi un Master dans les domaines « Arts - Communication », « Sciences Sociales » connaissent une insertion professionnelle moins favorable avec notamment un taux d'emploi cadre inférieur à 43 %.

(15) Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « sexe ».

(16) Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « domaine de formation ».

GLOSSAIRE

Formation initiale : Elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. La formation initiale constitue la première étape d'un processus de formation/emploi qui va se dérouler tout au long de la vie de l'étudiant.

Formation continue : Au-delà de la formation initiale, elle permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle afin de s'adapter à l'évolution des techniques et ainsi favoriser leur adaptation au monde du travail.

Domaine de formation : les 96 spécialités de Master recherche ont été classées en 10 grands secteurs de formation afin de faciliter la lisibilité de l'analyse.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50 % au dessus et 50 % en dessous. Si le salaire net mensuel médian est de 1 600 €, cela signifie que 50 % gagnent moins de 1 600 € et 50 % gagnent plus de 1 600 €.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

CSP : Catégorie socioprofessionnelle.

NAF : Nomenclature d'Activités Française.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

CNE : Contrat Nouvelles Embauches.

VIE : Volontariat International en Entreprise.

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

BTS : Brevet de Technicien Supérieur.

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle.

DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales.

DE : Diplôme d'État.

DU : Diplôme d'Université.

DEA : Diplôme d'Études Approfondies. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 recherche.

DESS : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 professionnel.

DRT : Diplôme de Recherche Technologique.

IRA : Institut Régional d'Administration.

L2 : 2^e année de Licence.

L3 : 3^e année de Licence.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

CRPE : Concours de Recrutement de Professeur des Écoles.

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré.

CAPA : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat.

ENSP : École Nationale de la Santé Publique.

ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »

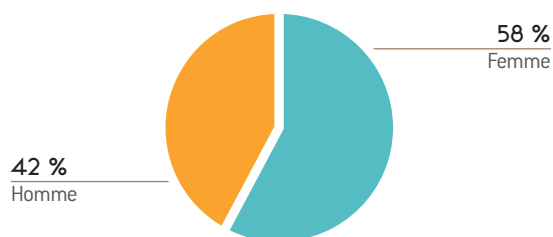
Nous avons examiné les différents items de cette étude en les croisant avec la variable « sexe » afin de rendre compte des éventuelles disparités concernant les conditions d'insertion des hommes et des femmes.

Contrairement à la promotion 2004-2005 où la répartition homme - femme était relativement équilibrée (50,3 % d'hommes et 49,7 % de femmes), dans la promotion 2005-2006, les femmes sont plus présentes avec 58 % contre 42 % pour les hommes.

DIPLÔME DE NIVEAU BAC + 2

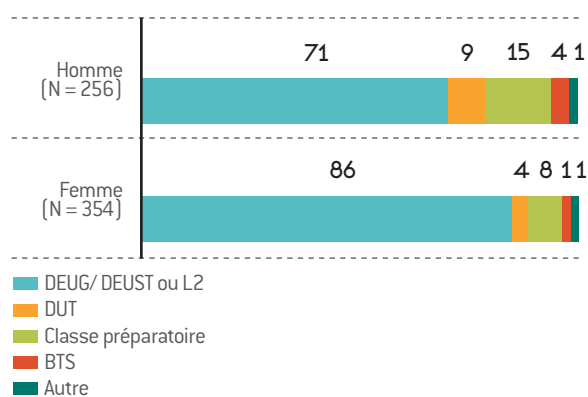
86 % des femmes ont obtenu un L2 contre 71 % des hommes. 9 % des hommes sont titulaires d'un DUT contre 5 % des femmes. 15 % des hommes ont fait une classe préparatoire contre 9 % des femmes.

Variable « sexe »



Diplôme de niveau Bac + 2

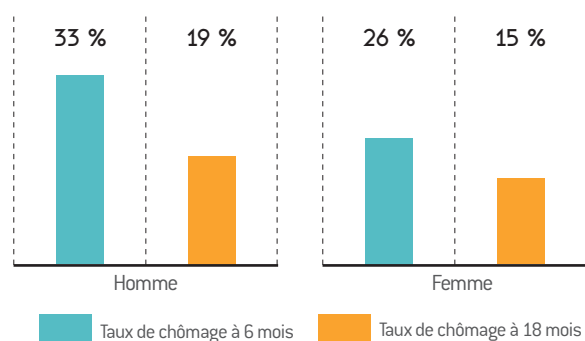
(en %, N = nombre de répondants)



TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage est plus élevé chez les hommes comme dans la promotion 2004-2005. À 6 mois, il atteignait 33 % chez les hommes et 26 % chez les femmes. 18 mois après l'obtention du diplôme, l'écart s'est resserré : 19 % chez les hommes et 15 % chez les femmes.

Évolution du taux de chômage



TYPES D'ÉTUDES POURSUIVIES EN 2007-2008 (N + 2)

57 % des femmes poursuivent des études en 2007-2008 contre 43 % chez les hommes.

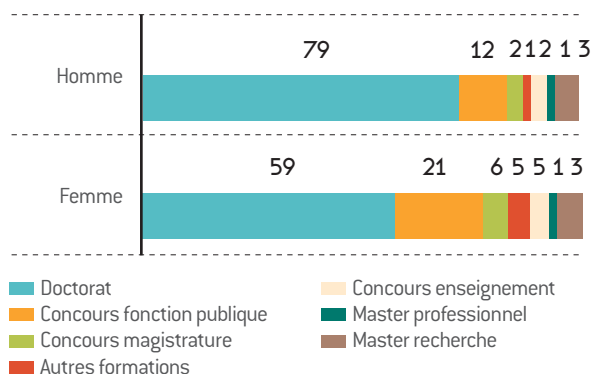
Parmi les diplômés en poursuite d'études en 2007-2008, les hommes sont plus nombreux à préparer un Doctorat (79 % contre 59 % des femmes).

21 % des femmes se préparent aux concours de l'enseignement (contre 12 % des hommes).

Sur les 14 diplômés s'orientant vers les concours

Types d'études poursuivies en 2007-2008

(en %)



NOMBRE D'EMPLOIS EXERCÉS DEPUIS LE MASTER

70 % des femmes en emploi ont occupé un seul emploi. Chez les hommes ce taux atteint 68 %. Par contre 26 % d'entre eux occupent leur deuxième emploi au moment de l'enquête contre 17 % chez les femmes. 10 % ont occupé au moins 3 emplois depuis leur sortie de Master. Ce pourcentage atteint 13 % chez les femmes et seulement 6 % chez les hommes.

DURÉE DE RECHERCHE DU 1^{ER} EMPLOI

La durée de recherche du 1^{er} emploi varie peu selon la variable « sexe ». 78 % des hommes ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 7 mois (74 % pour les femmes). Toutefois, les hommes sont un peu plus nombreux à obtenir leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master (41 % contre 36 % pour les femmes).

CONTRAT DE TRAVAIL

On observe des disparités au niveau du contrat de travail selon la variable « sexe ».

→ La part des emplois « stables » est plus élevée chez les hommes : 68 % occupent un emploi « stable » (CDI et indépendant) contre 48 % des femmes.

DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

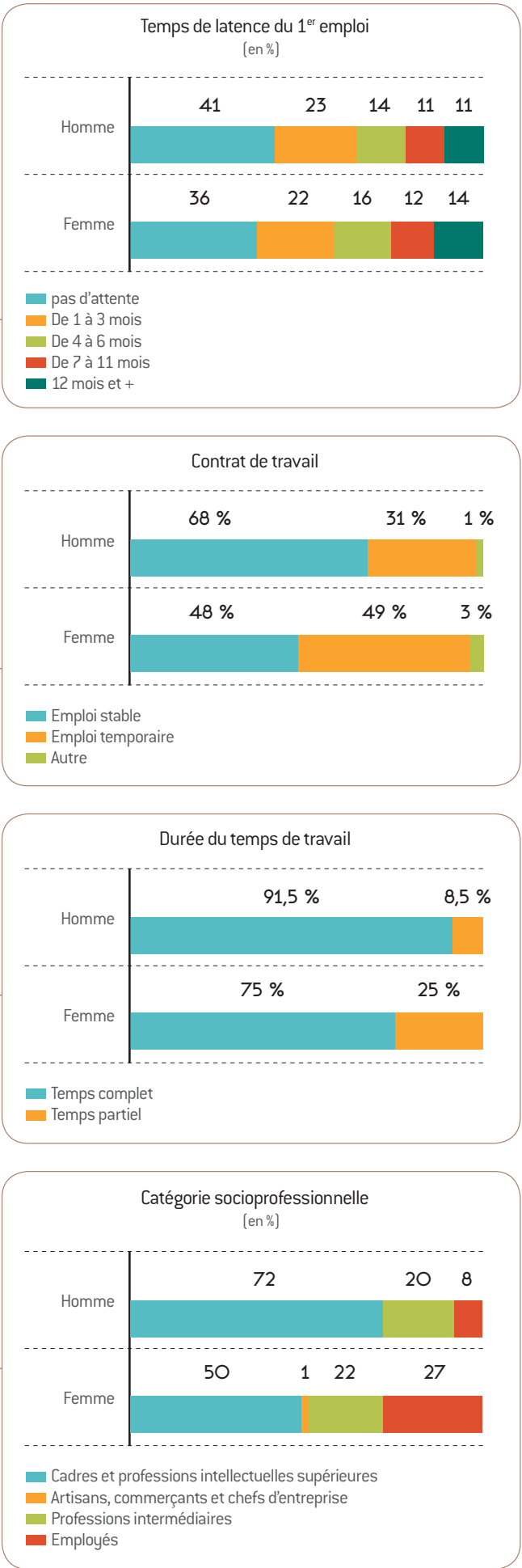
On constate des différences importantes au niveau du temps de travail.

En effet, 8,5 % des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 25 %.

→ Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 83 % sont exercés par une femme.

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

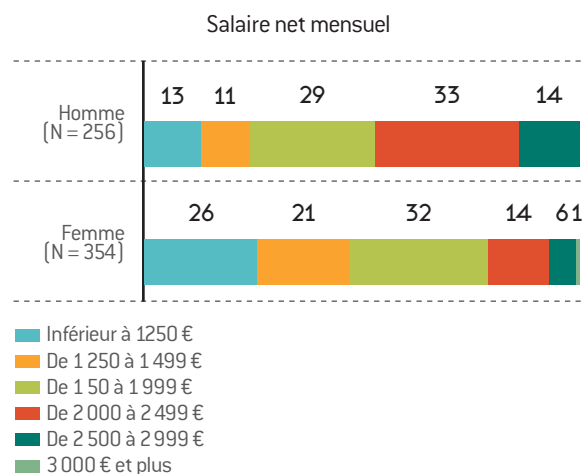
Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes. Ainsi, les hommes sont plus nombreux à accéder à un emploi de « cadre » (72 % contre 50 % des femmes).



SALAIRE NET MENSUEL

Les informations concernant le salaire net mensuel sont calculées sur la base des emplois à temps complet. Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe ». 24 % des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1 500 €. Ce taux atteint 47 % chez les femmes.

→ Le salaire net mensuel médian pour un homme s'élève à 1930 € (31 000 € annuel, primes comprises) alors qu'il est seulement de 1 500 € (23 500 € annuel, primes comprises) pour une femme.



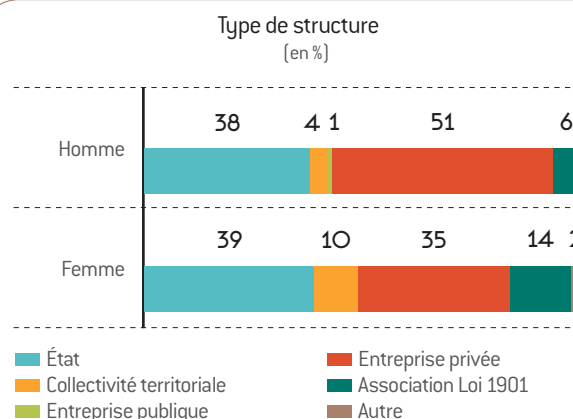
DOMAINE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EMPLOYEUR

32 % des femmes travaillent dans le domaine d'activité de l'« Éducation », 20 % dans le domaine « Services collectifs, sociaux et personnels » et 11 % dans l'« Administration publique ».

Les hommes sont, quant à eux, 24 % à travailler dans « l'Éducation », 17 % dans « l'Informatique » et 13 % dans « l'Administration publique ».

TYPE DE STRUCTURE

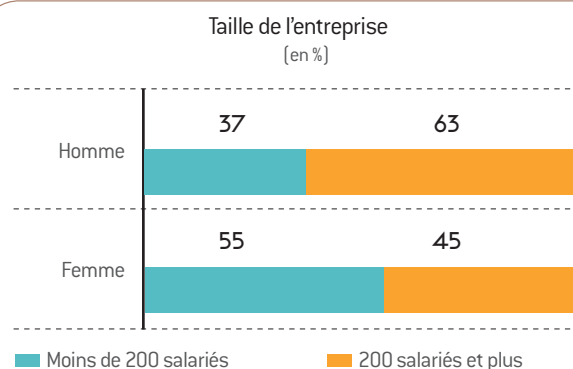
43 % des hommes et 49 % des femmes travaillent dans le secteur public. La différence se situe essentiellement au niveau des collectivités territoriales et des entreprises privées. En effet, la part de diplômés exerçant dans la fonction publique territoriale est plus élevée chez les femmes (10 %) que chez les hommes (4 %). 51 % des hommes sont employés par une entreprise privée. Ce taux est de 35 % chez les femmes.



TAILLE DE L'ENTREPRISE

La majorité des femmes (55 %) travaille dans une entreprise de moins de 200 salariés.

À l'inverse, les hommes sont plus nombreux (63 %) à exercer dans une entreprise d'au moins 200 salariés.



EN CONCLUSION

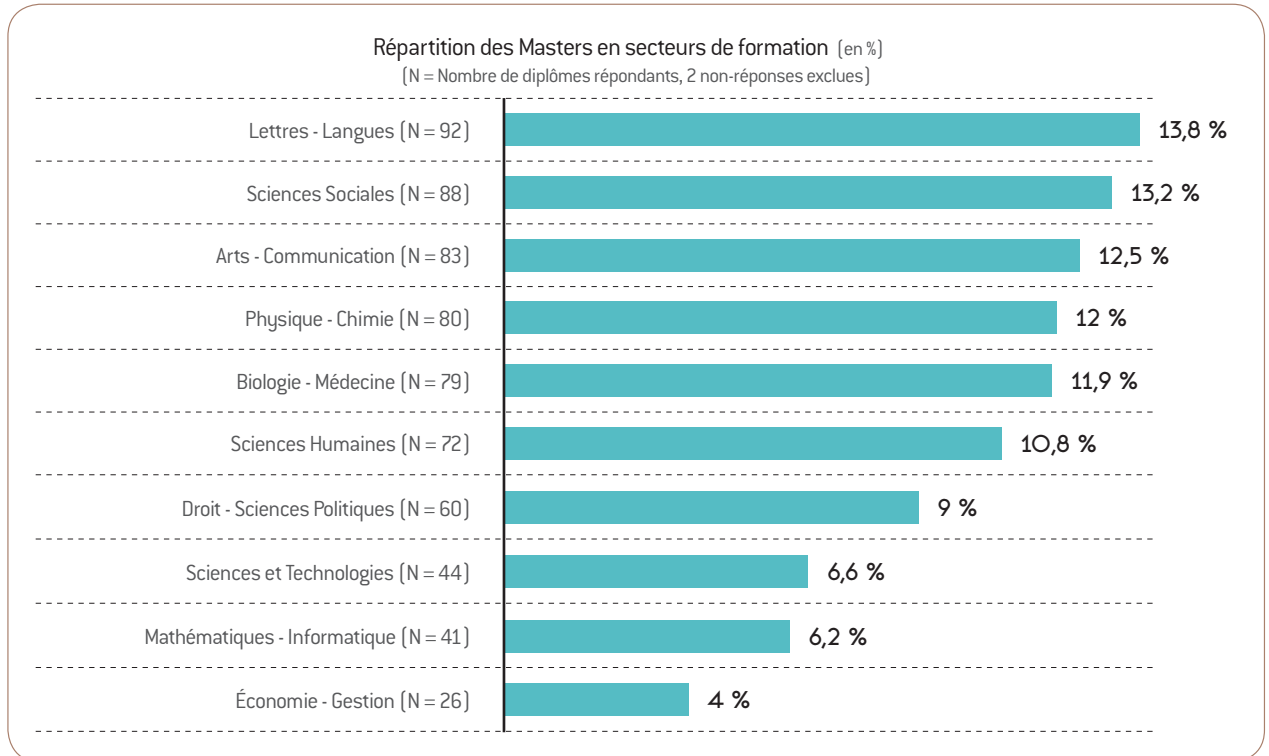
Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes :

- en effet, seuls 8,5 % travaillent à temps partiel (25 % pour les femmes).
- 72 % accèdent au statut « cadre » (contre seulement 50 % des femmes).
- les hommes sont beaucoup plus nombreux à occuper un emploi « stable » (68 % contre 48 % pour les femmes).
- leur salaire net mensuel médian est supérieur à celui des femmes (+ 430 €).

ZOOM SUR LA VARIABLE

« DOMAINE DE FORMATION DU MASTER »

Afin de faciliter l'analyse, nous avons regroupé les 96 spécialités de Master recherche en 10 secteurs de formation.



Les secteurs de formation les plus importants en terme d'effectifs sont :

- « Lettres - Langues » : 92 individus soit 14 % des répondants,
- « Sciences Sociales » : 88 individus (13 %),
- « Arts - Communication » : 83 individus (12,5 %).

Nous avons examiné les principales variables de cette étude en fonction des domaines de formation.

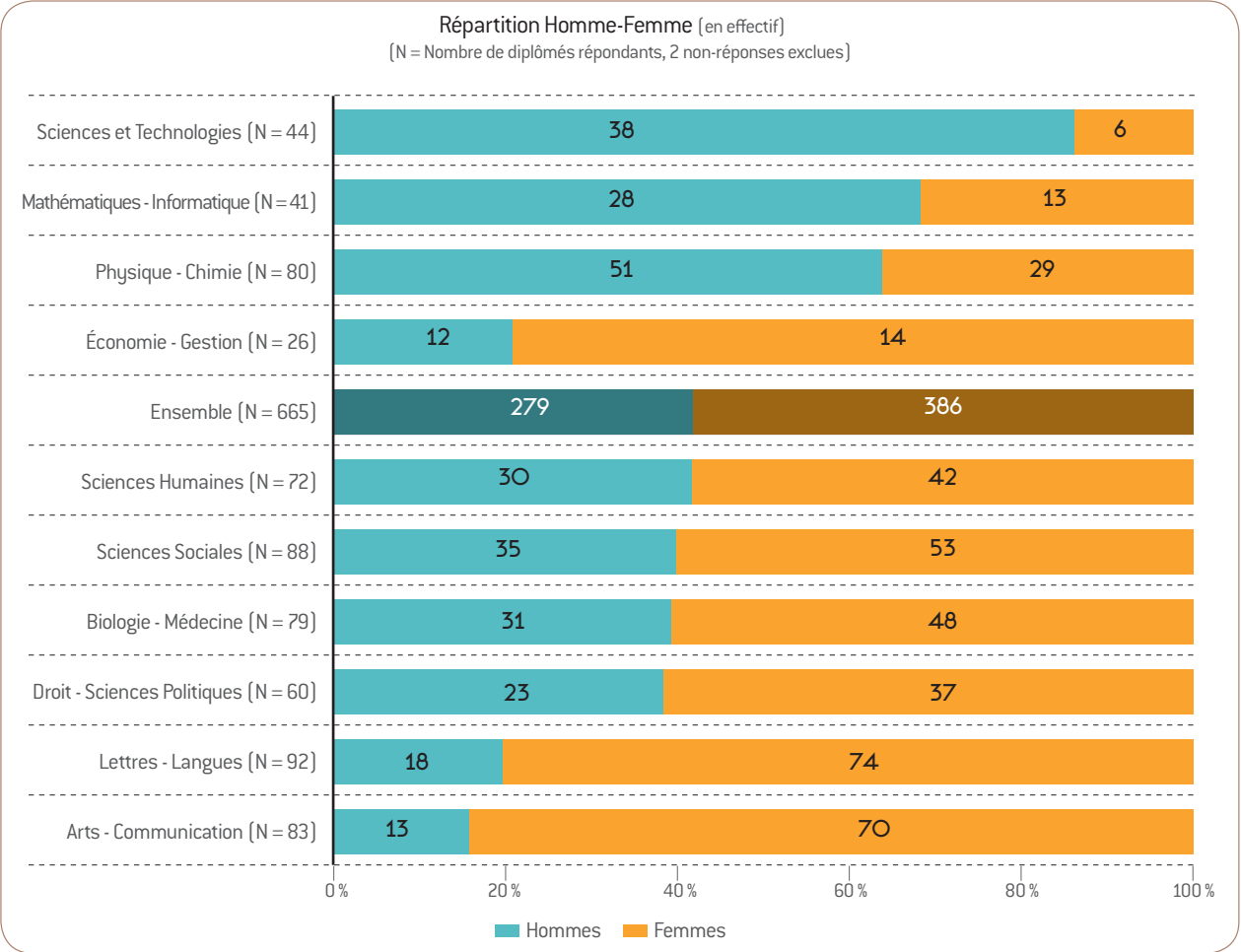
VARIABLE « SEXE » (P = 0,001)

Les 3 secteurs de formation suivants sont fortement à dominante masculine :

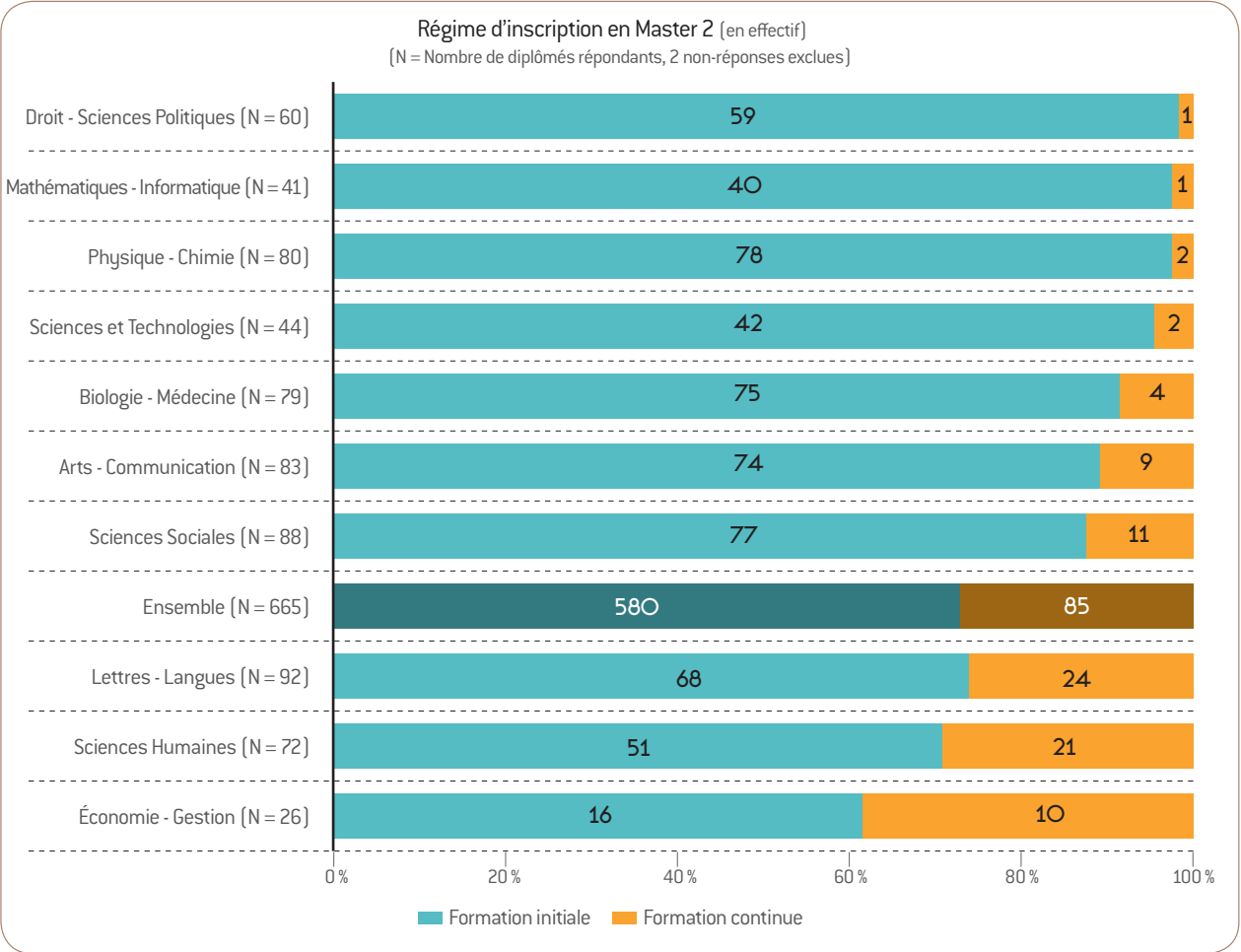
- « Sciences et Technologies » (86 % d'hommes),
- « Mathématiques - Informatique » (68 %),
- « Physique - Chimie » (64 %).

En revanche, les femmes sont nettement majoritaires dans les 3 domaines suivants :

- « Arts - Communication » (84 %),
- « Lettres - Langues » (80 %),
- « Droit - Sciences Politiques » (62 %).



RÉGIME D'INSCRIPTION EN MASTER 2



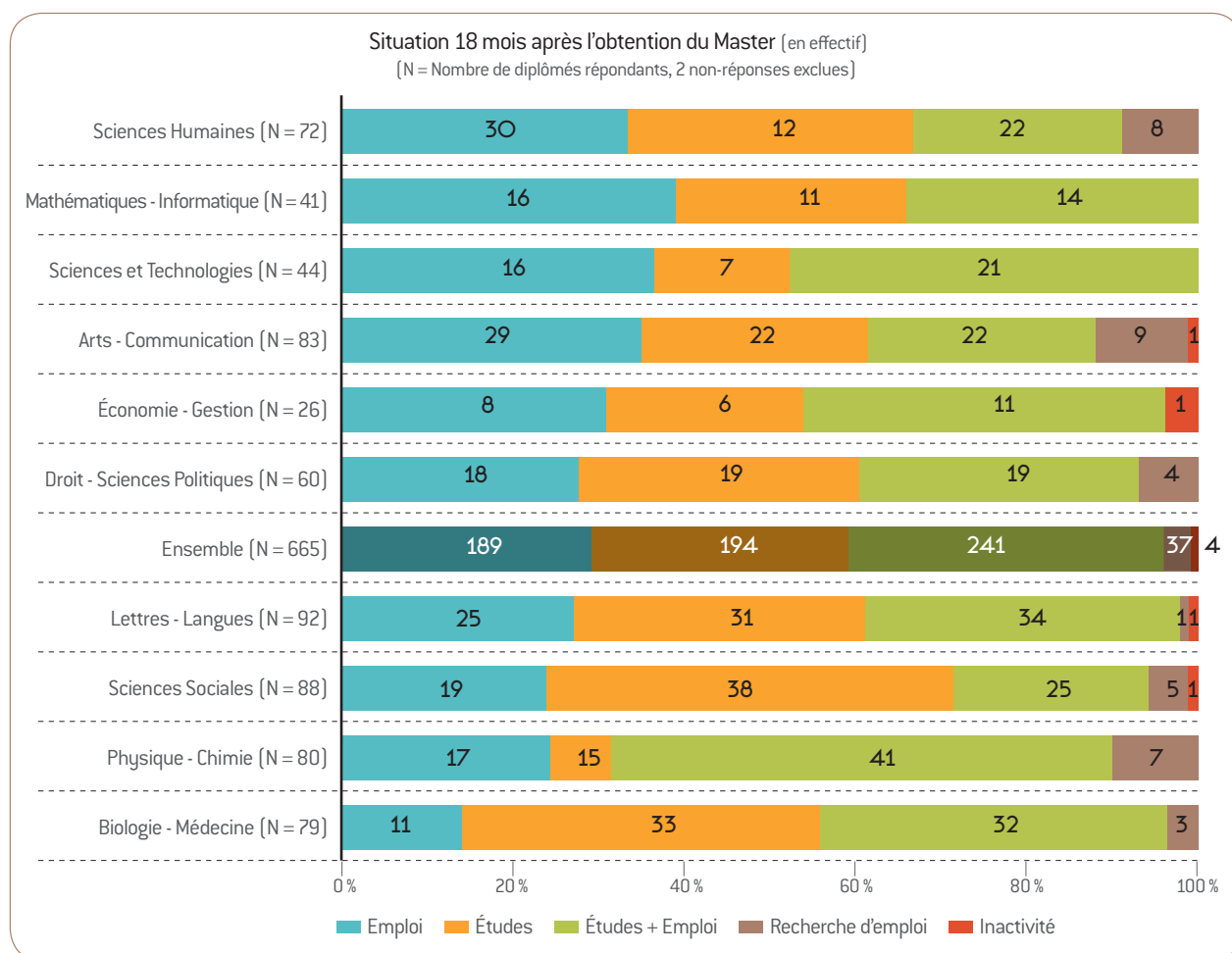
L'inscription en formation initiale est majoritaire dans tous les secteurs. Toutefois, 3 d'entre eux se distinguent par leur taux élevé d'inscription en formation continue :

- « Économie - Gestion » (38 %),
- « Sciences Humaines » (29 %),
- « Lettres - Langues » (26 %).

SITUATION 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

La situation à 18 mois diffère selon les secteurs. Ainsi, 42 % des diplômés du domaine « Sciences Humaines » exercent un emploi au moment de l'enquête contre seulement 14 % de ceux du secteur « Biologie - Médecine ».

Ces derniers sont, en revanche, les plus nombreux à poursuivre des études (82,3 % dont 40,5 % en études + emploi).

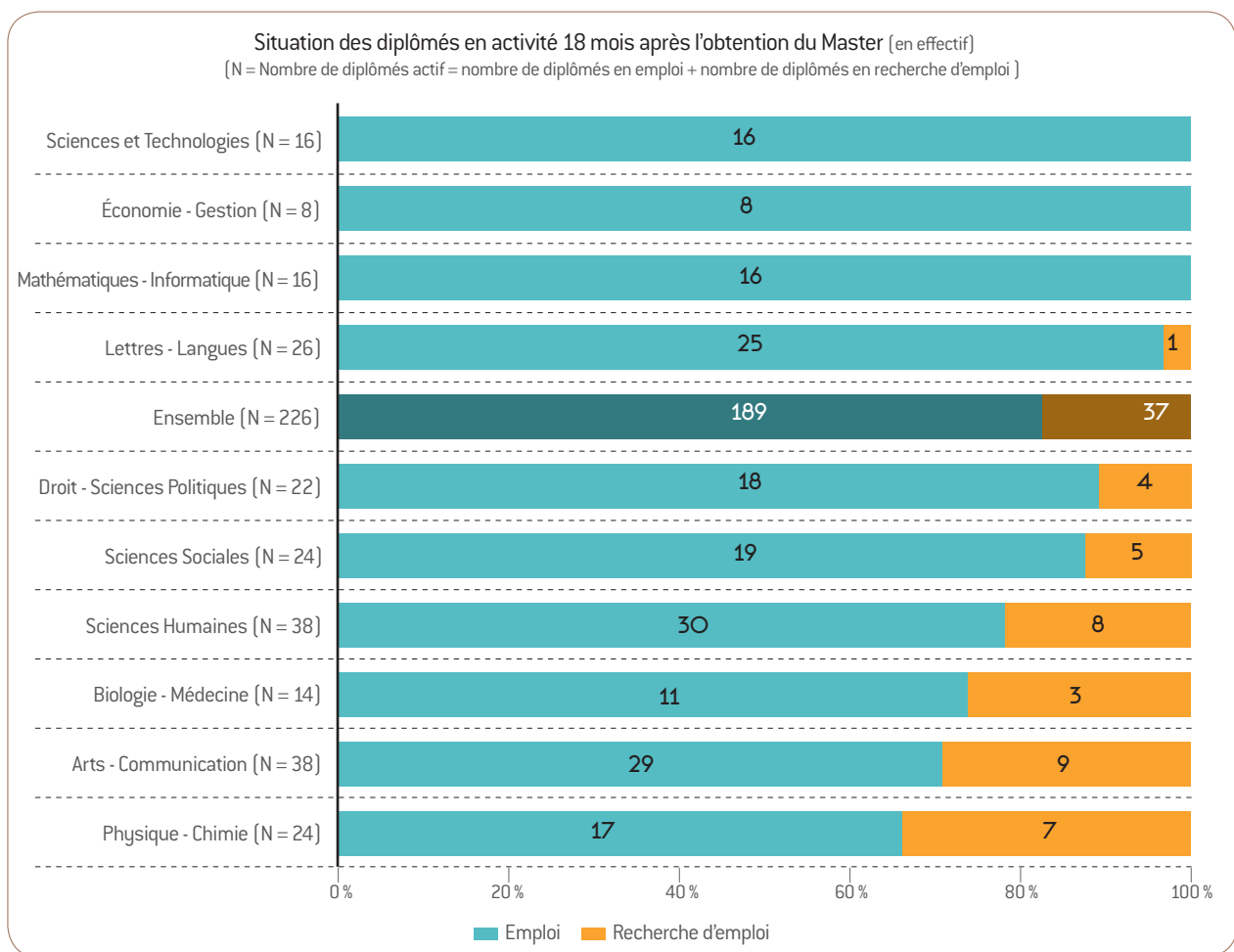


TAUX DE CHÔMAGE À 18 MOIS

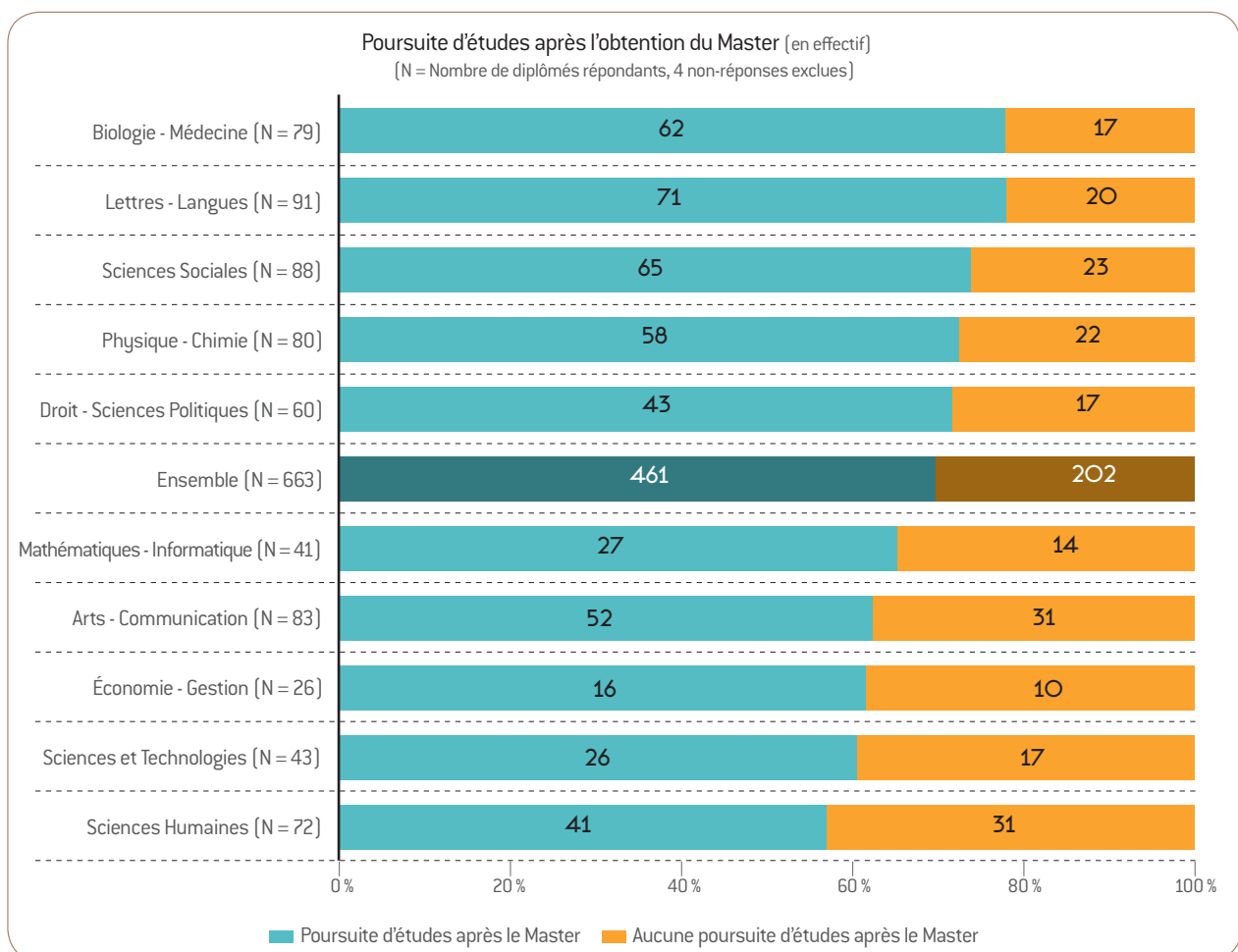
Rappelons que, 18 mois après l'obtention du Master, le taux de chômage équivaut à 16 % de la population active.

Si, pour les domaines « Mathématiques - Informatique », « Économie - Gestion », « Sciences et Technologies », le taux de chômage est nul, il est supérieur à 20 % dans les 4 domaines suivants :

- « Sciences Humaines » (8 individus sur 38, soit 21 %),
- « Biologie - Médecine » (3 individus sur 14, soit 21 %),
- « Arts - Communication » (9 individus sur 38, soit 24 %),
- « Physique - Chimie » (7 individus sur 24, soit 29 %).



POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS L'OBTENTION DU MASTER



Les poursuites d'études sont moins fréquentes mais restent majoritaires au sein des secteurs « Sciences Humaines » (41 individus sur 72, soit 57 %) et « Sciences et Technologies » (26 individus sur 43).

En revanche, dans le secteur « Biologie - Médecine », elles concernent 78 % des diplômés (soit 62 individus sur 79).

TYPES D'ÉTUDES POURSUIVIES EN 2007-2008 (N + 2)

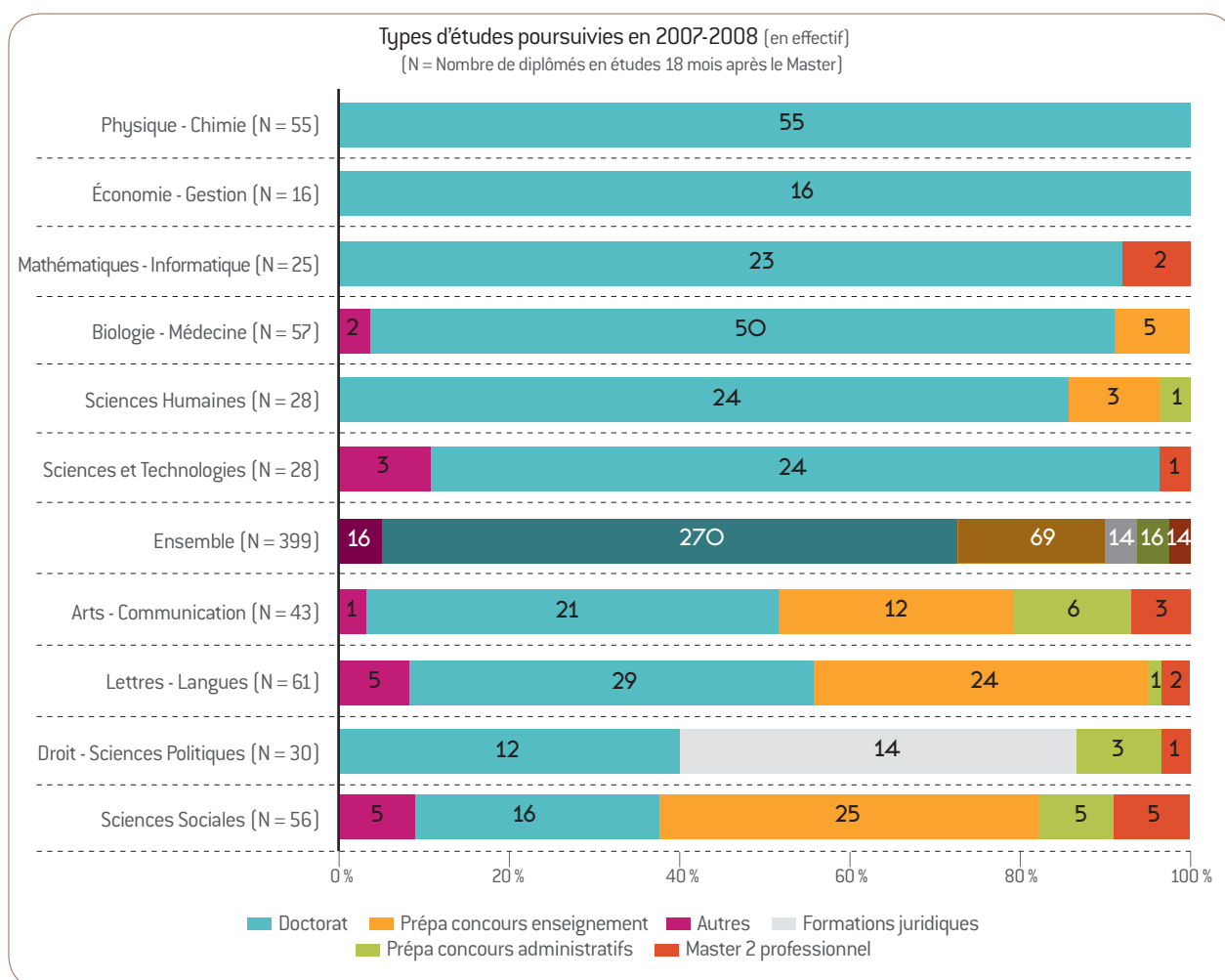
Si 67,7 % des diplômés en poursuites d'études en 2007-2008 préparent un Doctorat, ce taux est nettement plus faible dans les secteurs suivants :

- « Arts - Communication » (21 individus sur 43, soit 49 %),
- « Lettres - Langues » (29 individus sur 61, soit 47,5 %),
- « Droit - Sciences politiques » (12 individus sur 30, soit 40 %),
- « Sciences Sociales » (16 individus sur 56, soit 29 %).

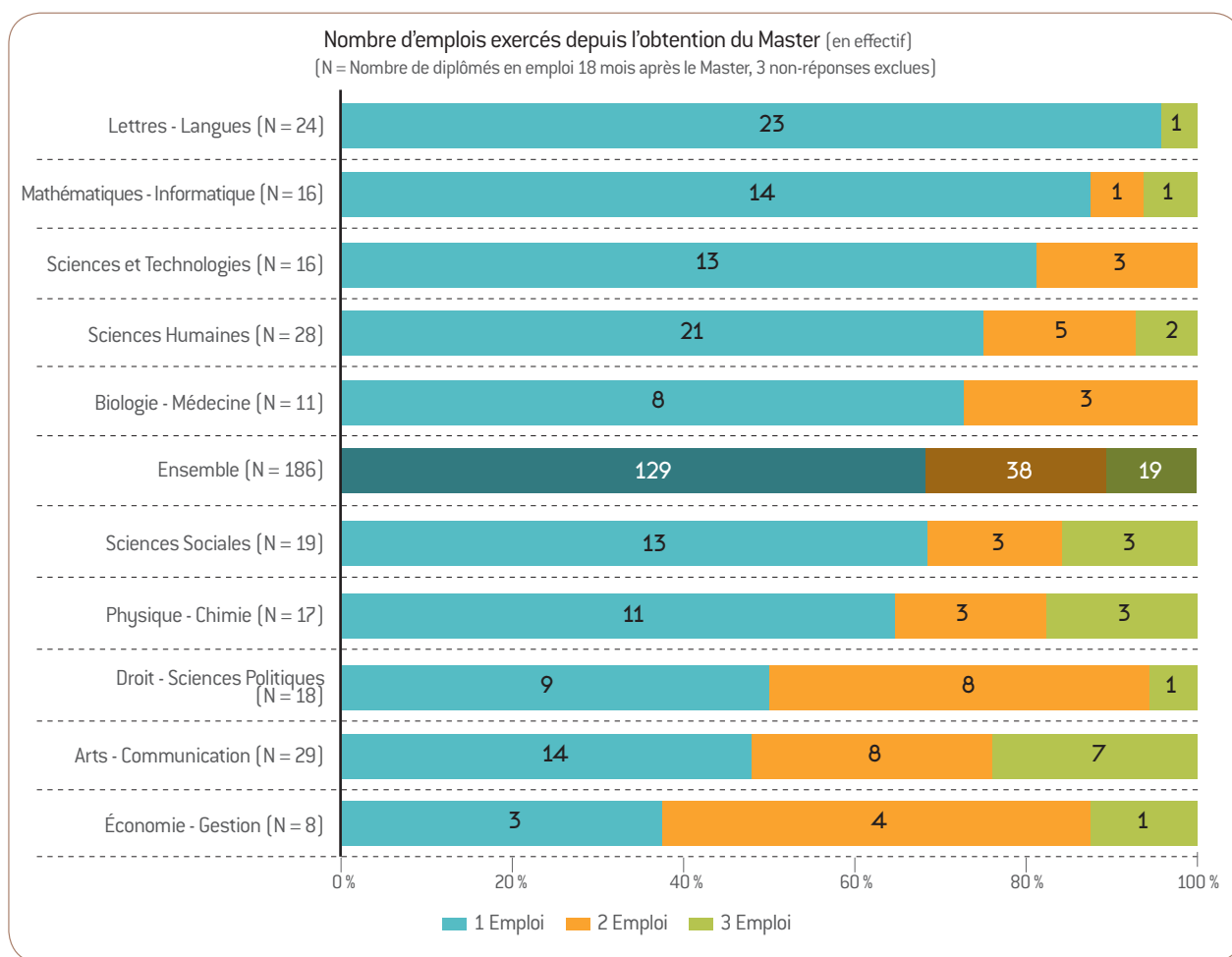
Plus d'un quart des diplômés des domaines suivants se préparent aux concours de l'enseignement :

- « Sciences Sociales » (25 individus sur 56, soit 45 %),
- « Lettres - Langues » (24 individus sur 61, soit 39 %),
- « Arts - Communication » (12 individus sur 43, soit 28 %).

Dans le secteur « Droit - Sciences politiques », 14 diplômés sur 30 (47 %) se sont orientés vers une formation juridique (Certificat d'aptitude à la Profession d'Avocat, École nationale de la magistrature...).



NOMBRE D'EMPLOIS EXERCÉS DEPUIS L'OBTENTION DU MASTER



Dans les secteurs suivants, plus de 8 diplômés sur 10 exercent toujours leur premier emploi 18 mois après l'obtention du Master :

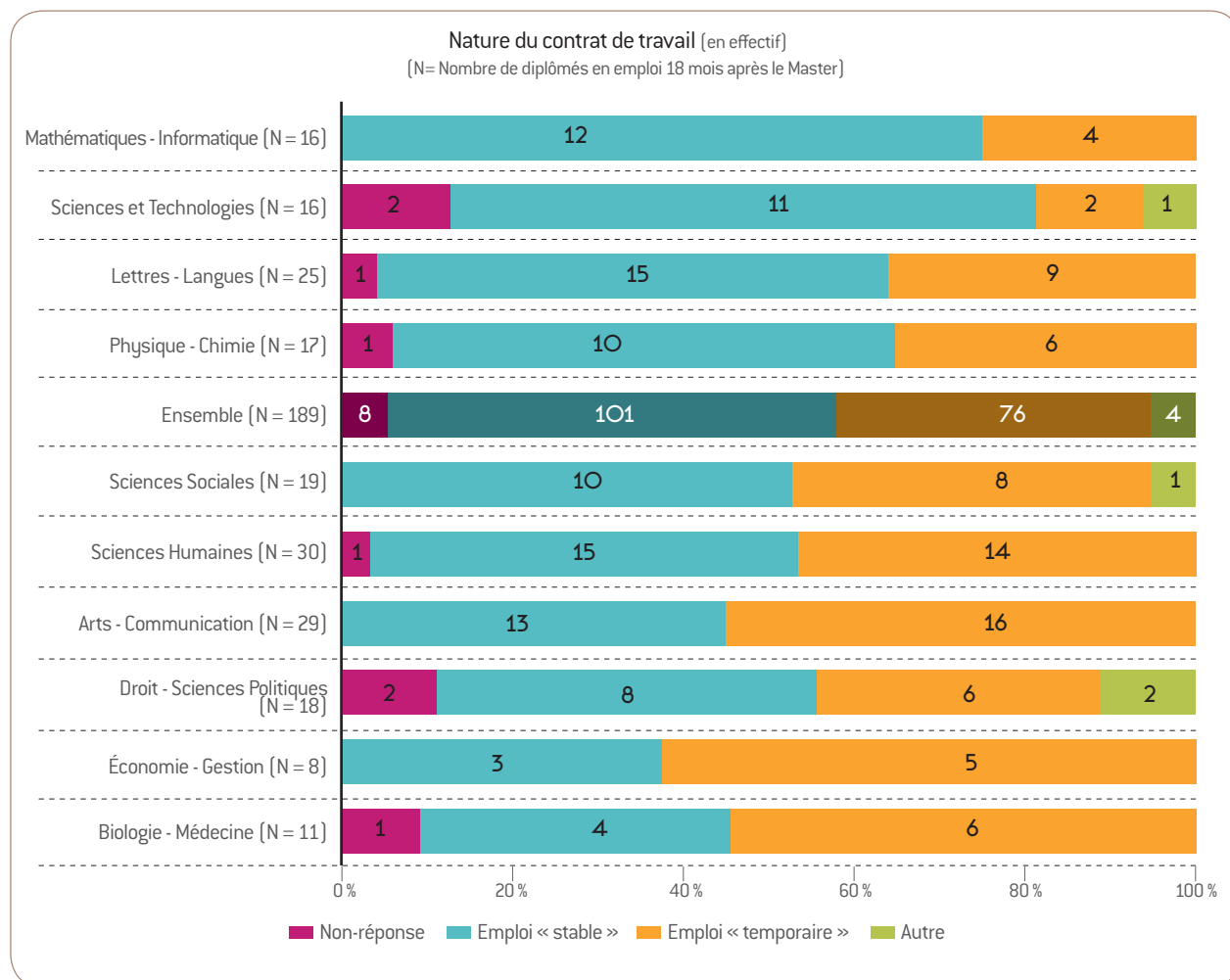
- « Lettres - Langues » (23 individus sur 24, soit 96 %),
- « Mathématiques - Informatique » (14 individus sur 16, soit 87,5 %),
- « Sciences et Technologies » (13 individus sur 16, soit 81 %).

À l'inverse, les jeunes diplômés les plus mobiles ont suivi un Master dans les formations suivantes :

- « Économie-Gestion » : 62,5 % des diplômés de ce domaine (5 individus sur 8) ont exercé au moins deux emplois depuis l'obtention du Master,
- « Arts - Communication » (15 individus sur 29, soit 52 %),
- « Droit - Sciences politiques » (9 individus sur 18, soit 50 %).

NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

La nature du contrat de travail diffère nettement selon le domaine de formation du Master.



Dans les 2 secteurs suivants, plus de 6 diplômés sur 10 exercent un emploi « stable »¹⁷ :

- « Mathématiques - Informatique » (12 individus sur 16, soit 75 %),
- « Sciences et Technologies » (11 individus sur 16, soit 69 %).

À l'inverse, les emplois « temporaires »¹⁸ sont majoritaires dans les domaines suivants :

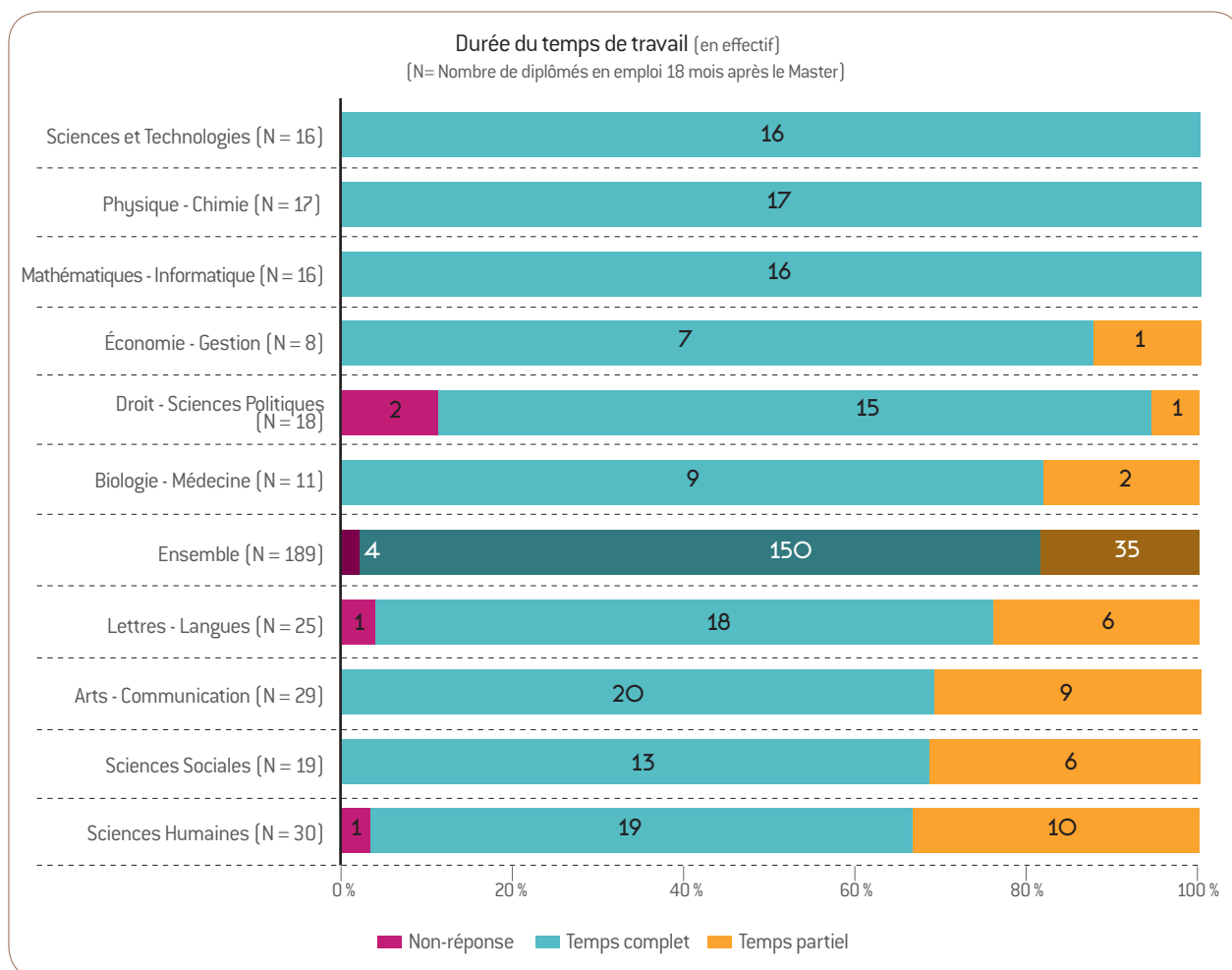
- « Économie - Gestion » (5 individus sur 8, soit 62,5 %),
- « Arts - Communication » (16 individus sur 29, soit 55 %),
- « Biologie - Médecine » (6 individus sur 11, soit 54,5 %).

[17] Sont regroupés dans les emplois « stables » les emplois en CDI, de titulaires de la fonction publique ainsi que les emplois indépendants.

[18] Les emplois « temporaires » regroupent les emplois en CDD, de contractuels de la fonction publique et les emplois intérimaires.

DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

La durée du temps de travail varie fortement selon le secteur de formation du Master.



Dans les domaines suivants, tous les diplômés travaillent à temps complet : « Sciences et Technologies », « Physique - Chimie » et « Mathématiques - Informatique ».

En revanche, dans le secteur « Sciences Humaines », un tiers des emplois sont des postes à temps partiel, ce qui est largement supérieur à la moyenne de 19 % :

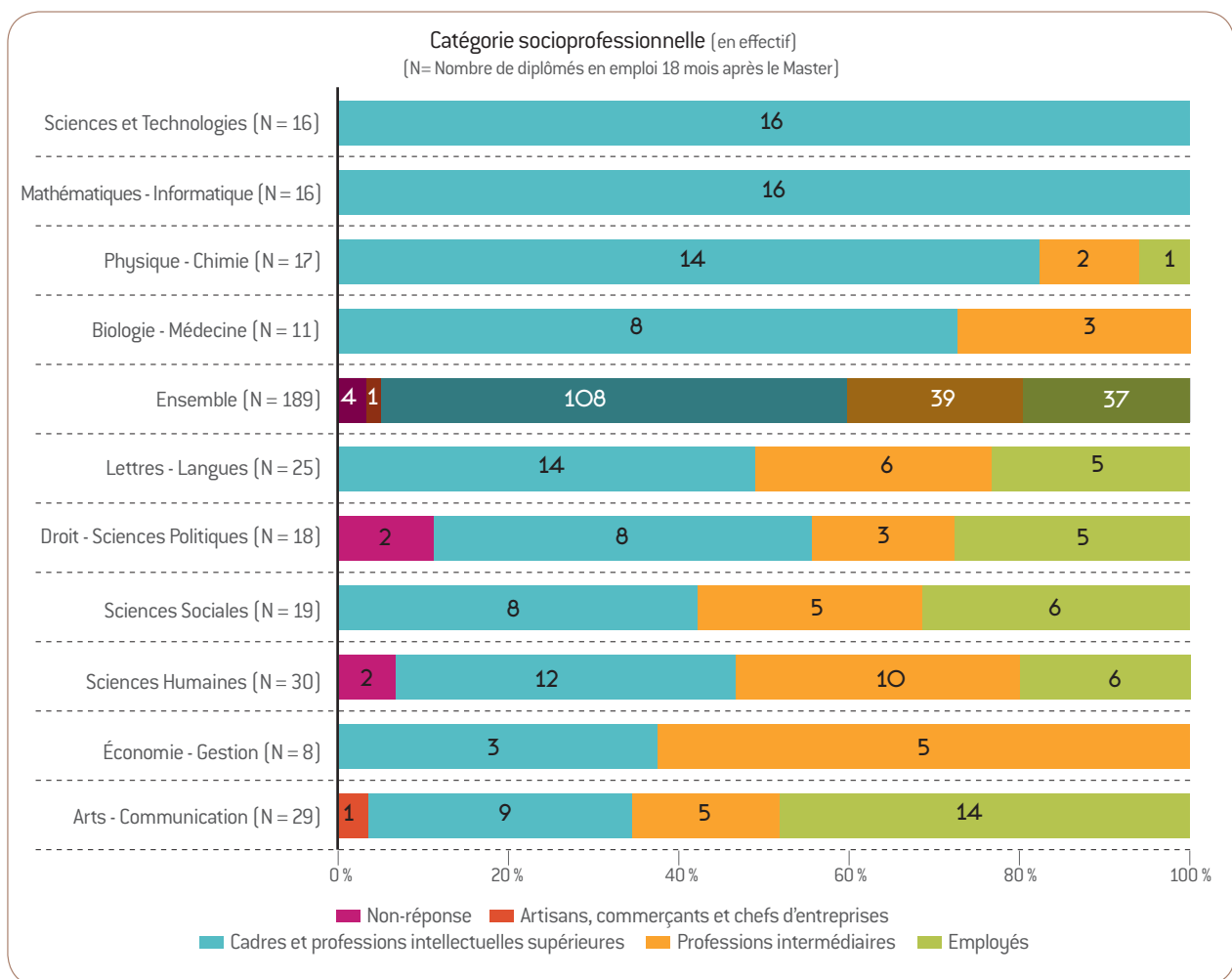
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Le taux d'emploi « cadre » est très élevé dans les domaines suivants :

- « Mathématiques - Informatique » (100 %),
- « Sciences et Technologies » (100 %),
- « Physique - Chimie » (14 individus sur 17, soit 82 %).

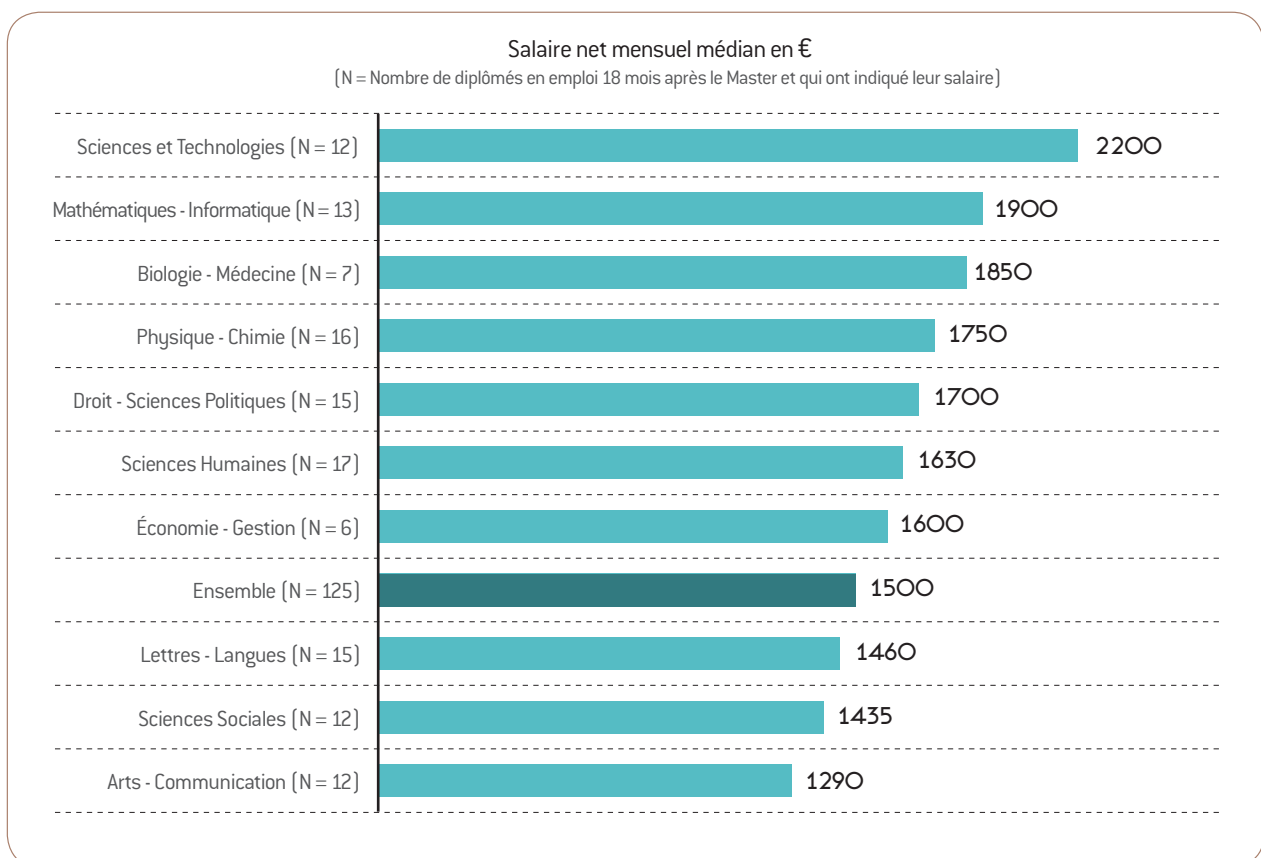
En revanche, dans les secteurs suivants, le taux d'emploi « cadres » est nettement inférieur à la moyenne régionale (58 %) :

- « Arts - Communication » (9 individus sur 29, soit 31 %),
- « Économie - Gestion » (3 individus sur 8, soit 37,5 %),
- « Sciences Humaines » (12 individus sur 30, soit 40 %).



SALAIRE NET MENSUEL MÉDIAN

La rémunération varie nettement selon le secteur de formation du Master. La fourchette des salaires nets mensuels médians est très étendue, avec un écart de 910 € entre le plus élevé et le plus faible.



Dans les domaines suivants, le salaire net mensuel médian est supérieur à 1 800 € :

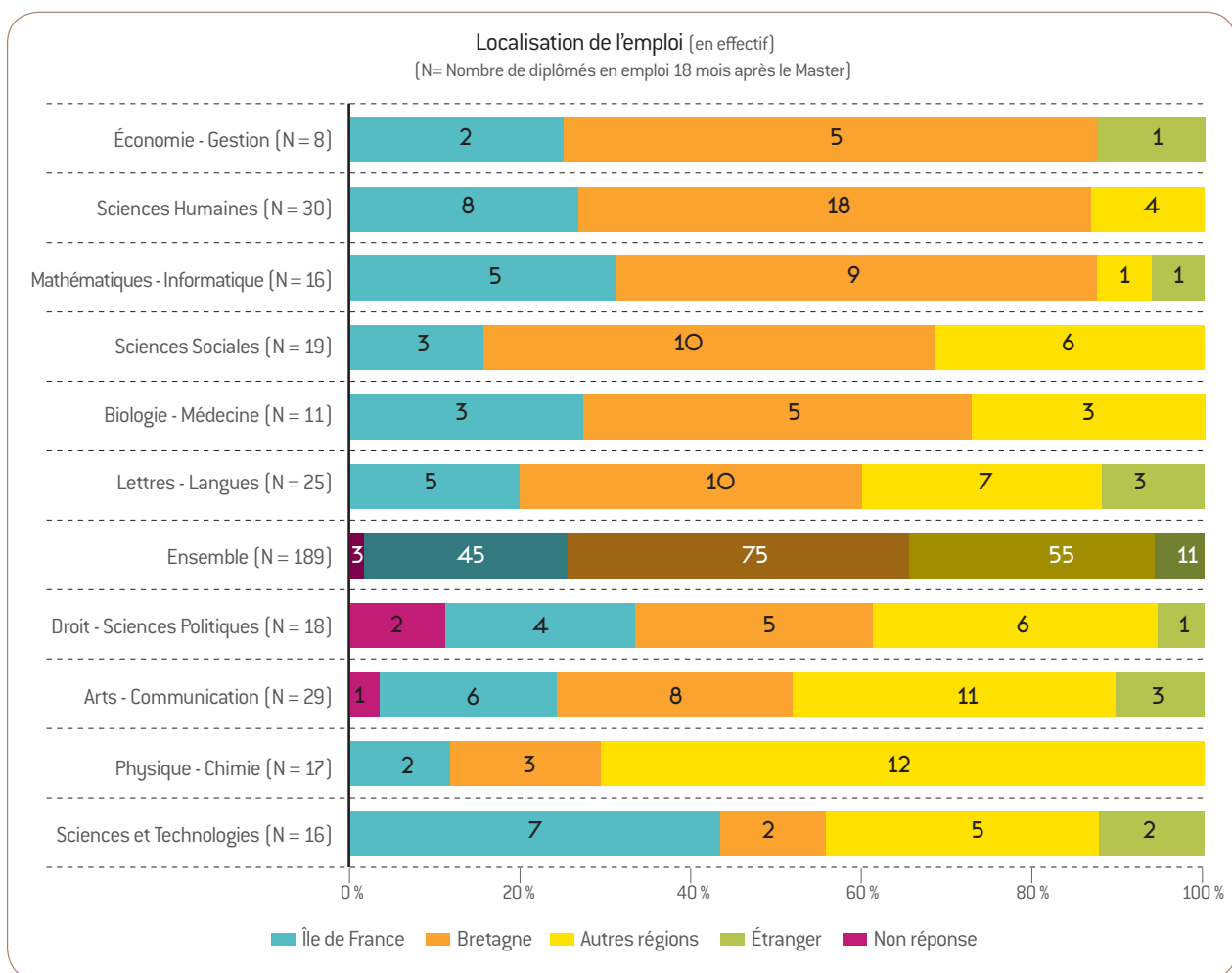
- « Sciences et Technologies » (2 200 €),
- « Mathématiques - Informatique » (1 900 €),
- « Biologie - Médecine » (1 850 €).

En revanche, il est inférieur à 1 500 € dans les secteurs :

- « Lettres - Langues » (1 460 €),
- « Sciences Sociales » (1 435 €),
- « Arts - Communication » (1 290 €).

LOCALISATION DE L'EMPLOI

Sur cet item, nous observons également d'importantes disparités selon le secteur de formation du Master.



Dans les domaines suivants, plus d'1 diplômé sur 2 s'insère en Bretagne :

- « Économie - Gestion » (5 individus sur 8, soit 62,5 %),
- « Sciences Humaines » (18 individus sur 30, soit 60 %),
- « Mathématiques - Informatique » (9 individus sur 16, soit 56 %),
- « Sciences Sociales » (10 individus sur 19, soit 53 %).

Les diplômés les plus mobiles sont issus des secteurs suivants :

- « Sciences et Technologies » (seulement 2 individus sur 16, soit 12,5 % des emplois localisés en Bretagne),
- « Physique - Chimie » (3 individus sur 17, soit seulement 18 % des emplois en Bretagne),
- « Arts - Communication » (seulement 8 individus sur 29, soit 28 % des emplois en Bretagne).

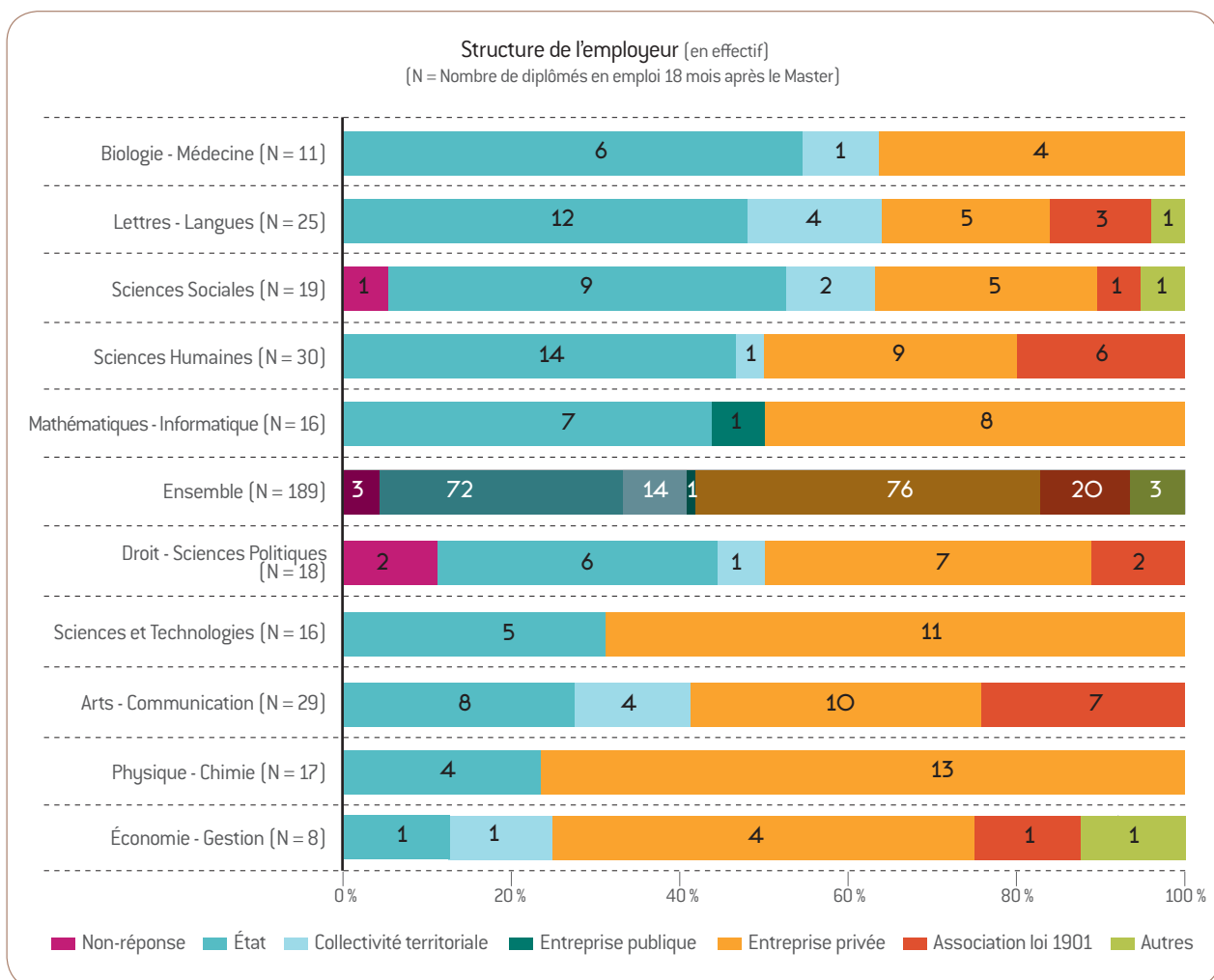
L'emploi en Ile-de-France est particulièrement répandu dans les domaines suivants :

- « Sciences et Technologies » (7 individus sur 16, soit 44 %),
- « Mathématiques - Informatique » (5 individus sur 16, soit 31 %).

La mobilité internationale reste marginale puisqu'elle concerne seulement 5 % des diplômés.

STRUCTURE DE L'EMPLOYEUR

Le type de structure diffère en fonction du secteur de formation.



L'emploi dans la Fonction Publique d'État est fortement répandu dans les domaines :

- « Biologie - Médecine » (6 individus sur 11, soit 54,5 %),
- « Lettres - Langues » (12 individus sur 25, soit 48 %),
- « Sciences Sociales » (9 individus sur 19, soit 47 %).

Dans les domaines suivants, les entreprises privées emploient plus d'1 diplômé sur 2 :

- « Physique - Chimie » (13 individus sur 17, soit 76,5 %),
- « Sciences et Technologies » (11 individus sur 16, soit 69 %).

Si, sur l'ensemble, le milieu associatif concerne 11 % des diplômés, les emplois dans les associations se concentrent dans les 2 secteurs de formation suivants :

- « Arts - Communication » (7 individus sur 29, soit 24,1 %),
- « Sciences Humaines » (6 individus sur 30, soit 20 %).

ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LA FORMATION DE MASTER (SPÉCIALITÉ)

Le taux d'adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité de Master atteint plus de 60 % dans les domaines :

- « Sciences Humaines » (19 individus sur 30, soit 63 %),
- « Droit - Sciences politiques » (26 individus sur 33, soit 78,8 %),
- « Sciences Sociales » (12 individus sur 19, soit 63 %),
- « Économie - Gestion » (5 individus sur 8, soit 62,5 %).

À l'inverse, plus de 30 % des diplômés considèrent que leur emploi n'est pas en adéquation avec leur formation de Master dans les secteurs :

- « Sciences et Technologies » (5 individus sur 16, soit 31 %),
- « Physique - Chimie » (6 individus sur 17, soit 35 %).

ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION (BAC + 5)

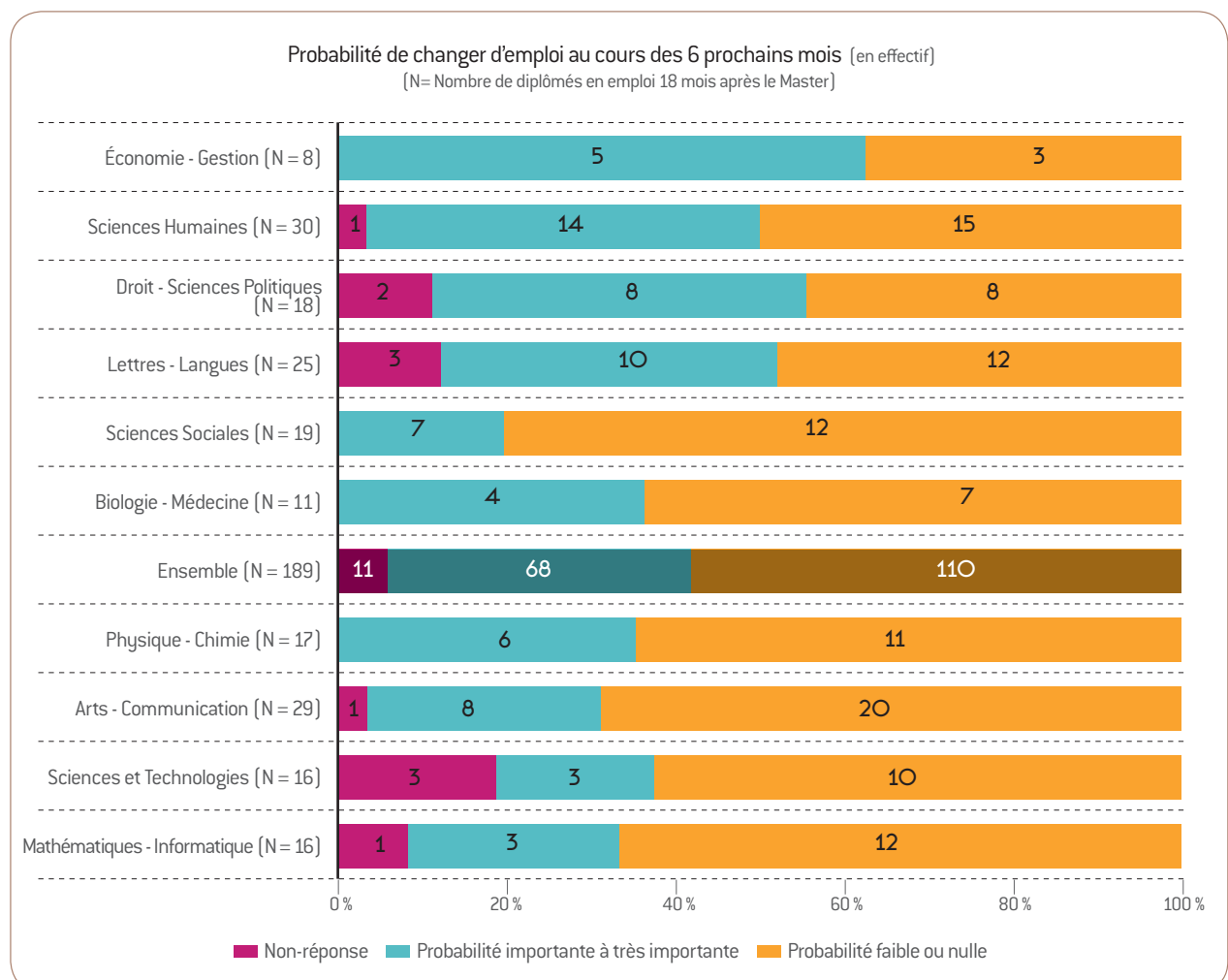
Le taux d'adéquation entre l'emploi exercé et le niveau de formation atteint plus de 70 % dans les domaines :

- « Physique - Chimie » (14 individus sur 17, soit 82 %),
- « Biologie - Médecine » (9 individus sur 11, soit 82 %),
- « Sciences et Technologies » (12 individus sur 16, soit 75 %).

À l'inverse, plus de 40 % des diplômés considèrent que leur emploi n'est pas en adéquation avec leur niveau de formation dans les secteurs :

- « Art - Communication » (16 individus sur 29, soit 55 %)
- « Lettres - Langues » (12 individus sur 25, soit 48 %)
- « Sciences Sociales » (8 individus sur 19, soit 42 %),

PROBABILITÉ DE CHANGER D'EMPLOI DANS LES 6 MOIS SUIVANT L'ENQUÊTE



Au moins 6 diplômés sur 10 n'envisagent pas de changer d'emploi dans les 6 mois suivant l'enquête (probabilité de changer d'emploi faible à nulle) dans les secteurs :

- « Physique - Chimie » (11 individus sur 17, soit 65 %),
- « Biologie - Médecine » (7 individus sur 11, soit 64 %),
- « Sciences Sociales » (12 individus sur 19, soit 63 %),
- « Sciences et Technologies » (10 individus sur 16, soit 62,5 %).

À l'inverse, au moins 40 % des diplômés envisagent un changement d'emploi dans les domaines suivants :

- « Économie - Gestion » (62,5 % mais seulement 5 individus sur 8 concernés),
- « Sciences Humaines » (14 individus sur 30, soit 47 %),
- « Droit - Sciences politiques » (8 individus sur 18, soit 44 %).

EN CONCLUSION ...

Les diplômés bénéficiant des meilleures conditions d'insertion (rémunération, stabilité de l'emploi) sont issus des secteurs :

- « Mathématiques - Informatique » ,
- « Sciences et Technologies » ,
- « Physique - Chimie » .

En revanche, les diplômés des domaines suivants connaissent une insertion professionnelle moins favorable :

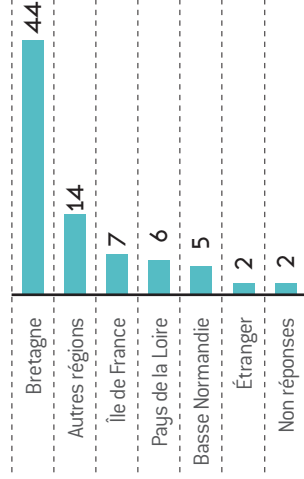
- « Arts - Communication » ,
- « Sciences Sociales » .

Poursuite d'études en 2006-2007 (N+1)

80 individus

- Master 2 Pro (36)
- Préparation aux concours de l'enseignement (18)
- Doctorat (6)
- Préparation aux concours administratifs (6)
- Formation en apprentissage langue bretonne (2)
- Études de langues (2)
- L3 (2)
- MBA en communication publicité (1)
- Préparation concours d'entrée de l'École Nationale de la Santé Publique (ENSP) (1)
- Licence pro (1)
- Master 2 recherche (1)
- Autres formations (3)
- Non réponse (1)

LOCALISATION DES ÉTUDES EN 2006-2007 (en effectif)

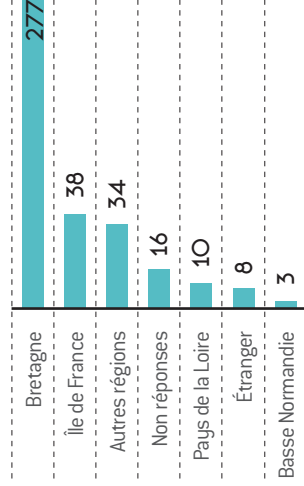


Poursuite d'études de 2006 à 2008 (N+1 et N+2)

386 individus

- Doctorat (256)
- Préparation aux concours de l'enseignement (68)
- Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature (14)
- Préparation aux concours administratifs (15)
- Master 2 Pro (14)
- Master 2 Recherche (3)
- Master 1 (4)
- Licence (2)
- Formation Ingénieur (2)
- Formation Management culturel (1)
- DRT (1)
- 2^e année de Licence (1)
- Formation d'Auxiliaire de santé (1)
- Internat de Pharmacie (1)
- Autres formations (3)

LOCALISATION DES ÉTUDES EN 2007-2008 (en effectif)



Reprise d'études en 2007-2008 (N+2)

50 individus

- Doctorat (21)
- Master 2 Pro (8)
- Préparation aux concours de l'enseignement (6)
- Préparation aux concours administratifs (2)
- Master 1 (1)
- BTS (1)
- Diplôme d'ingénieur (1)
- CAP (1)
- Préparation concours du CRFPA (1)
- LLM en droit européen (1)
- DE Néonatalogie (1)
- PHD Environmental engineering (1)
- Autres formations (5)

LOCALISATION DES ÉTUDES EN 2007-2008 (en effectif)

